

Automne-Hiver 2019

n°6

ETRETAT

Magazine

***Xavier Beauvois en tournage
dans la station balnéaire***

Tourisme

***Se préparer à accueillir
une clientèle de qualité***

Social

***Vers un pôle communal
d'action sociale***





Médaille à Michel Hamel-11 novembre



Présence estivale de la Garde Républicaine



Noces d'or de M. et Mme Lemesle



Anniversaire de la Libération d'Étretat



Événement à la résidence Coty



Salon du Livre



Départ à la retraite de Gina



Festival Offenbach



Hommage à Léo



Accueil des nouveaux habitants, lauréats des Jardins Fleuris et médaillés du travail



Animation à la résidence Coty



Exposition Michel Bénard

Photos Source mairie, Pierre-Antoine Dumarquez, la Dame au Chapeau

ÉDITO



Catherine MILLET
Maire

Chères Étretataises, chers Étretatais,

Le temps est vite passé depuis décembre 2016, date de mon élection en tant que Maire. Sans oublier les moments de doute, de stress et d'intenses discussions, je préfère retenir le sentiment de satisfaction à la vue des réalisations ou plus simplement des réponses apportées à vos diverses demandes.

L'année qui s'achève a été riche en échanges au sein de la toute nouvelle Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » : gestion des déchets, l'eau, l'assainissement, les déplacements, la santé, l'habitat, la voirie, la vie étudiante, etc. Et bien sûr le tourisme.

L'Opération Grand Site « Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre » nous aidera concrètement, dès 2020, à mieux gérer la forte fréquentation touristique afin qu'un équilibre soit trouvé entre nos habitants et nos visiteurs, tout en préservant notre site naturel exceptionnel. La démarche demande du temps, les élus en ont consacré beaucoup, cette année, à travailler en lien avec le Département de la Seine-Maritime et tous les autres acteurs de l'Opération pour l'obtention du label.

La future équipe municipale devra prendre le relais très vite afin d'aller vers la concrétisation des différentes actions déjà planifiées.

L'année 2019 a été pour Étretat une année de changement. Notre territoire communautaire a été modifié et, je ne doute pas, que cette nouvelle organisation territoriale réponde très prochainement aux attentes des Étretatais.

Durant ces trois dernières années, l'essentiel des engagements a été ou sera accompli d'ici la fin du mandat, que ce soit en matière de sécurité, de santé, d'environnement -zéro phyto-, de divers travaux, de vie scolaire, associative, de sauvegarde du patrimoine, d'animations... Mon équipe à mes côtés, Je continuerai à œuvrer jusqu'au dernier jour du mandat pour notre village. Je tiens ici à remercier chaleureusement mes adjoints et proches conseillers, sans eux, rien n'aurait été possible. Je ne rentrerai pas dans la tourmente de la campagne électorale.

Je vous donne rendez-vous le samedi 18 janvier prochain pour la présentation des vœux du Maire.

Dès à présent, je souhaite très sincèrement que cette nouvelle année 2020 vous soit belle et heureuse. Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes et la sérénité, des joies petites et grandes. Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie. Que chacun d'entre vous puisse voir l'accomplissement de ses projets et de ses rêves.

*Bonnes fêtes de fin d'année
et un très joyeux Noël à tous*

Étretat Magazine n°6 - Journal semestriel
Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat

Directrice de publication : Catherine Millet
Conception graphique : Philippe Deneufve

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Philippe-Emmanuel Adès, Philippe Deneufve, Pierre-Antoine Dumarquez, Odile Fréval, Laurent Hondo, Catherine Millet

Médailles élus : photos Ville d'Étretat

Diffusion dans les boîtes aux lettres et à l'office de tourisme
Tirage : 1200 exemplaires

Étretat Magazine n'est pas responsable des photos et des illustrations qui lui sont adressées

SOMMAIRE

- 2 La vie d'Étretat pêle-mêle
- 4 Mobilité, enjeu d'avenir
- 5 Tourisme, Bilan et perspectives
- 6 Gestion des déchets
- 6 Potins du Perrey
- 7 Station d'épuration
- 7 État civil
- 8 Conservatoire du littoral
 - L'avenir de la Falaise d'Amont
- 9 Opération Grand Site
 - Signature de la charte de gouvernance
- 10 École Rose-Duchemin
 - Échange culturel et linguistique
 - Action humanitaire
 - Soirée STB Le Havre
 - Le maire à Matignon et à l'Élysée
- 11 Commerces
 - Le nouveau directeur du casino
- 12 Les Services administratifs municipaux
 - La vie au refuge d'Étretat
 - Mangakas sur les traces de Lupin
- 13 Action sociale de proximité
 - Vers un pôle communal
- 14 Histoire des cimetières d'Étretat
- 14 Xavier Beauvois en tournage
- 15 Livres
 - Le Chat de l'Aiguille-Cosmo Danchin
 - Les conseils lectures de Dany
 - Les drones de loisir
- 16 Patrimoine
 - Camille Laire, restauratrice en céramique
- 17 Église-Orgue
 - L'orgue Cavaillé-Coll
 - Monique Barbaray
 - Jean Legoupil, conservateur des orgues
- 18 Sports
 - Kick Boxing
- 19 Animations des fêtes de fin d'année
- 20-21 Page pratique

Photographie de couverture

27 octobre.
Avant de rejoindre Savador de Bahia, les 59 équipages engagés dans la Transat Jacques-Vabre au départ du Havre sont venus virer une bouée à Étretat. Enthousiaste devant ce spectacle offert par les bateaux en cet automne aux températures frisquettes, l'aiguille de la falaise d'aval a bien failli, elle aussi, mettre les voiles pour aller profiter d'une arrivée sous le soleil chaud du Brésil.
Philippe Deneufve



Laurent HONDO
2^{ème} adjoint - Finances-Travaux

La mobilité, enjeu d'avenir pour le territoire

La Région Normandie est désormais en charge de l'organisation de l'ensemble des moyens de transport collectif intercités. Elle coordonne l'offre publique ferroviaire régionale, routière depuis le 1^{er} septembre 2017 et les trains INTERCITES viendront enrichir l'offre de transport régionale dès 2020.

La nouvelle Communauté Urbaine "Le Havre Seine Métropole" coordonne, pour sa part, l'offre publique routière sur son territoire.

Le transport ferroviaire

L'État, qui a la responsabilité des services nationaux et interrégionaux de voyageurs, permet à la SNCF d'exploiter les réseaux empruntés par les Trains d'Équilibre du Territoire (TET) que sont les Corail Intercités, Téoz et Lunéa.

La SNCF comprend deux établissements publics : SNCF Réseau qui est le gestionnaire du réseau ferroviaire français (voies et quais) et SNCF Mobilités qui assure l'ensemble des activités d'exploitation du transport ferroviaire national et interrégional.

La Région a pour mission d'organiser le transport express régional (TER) : elle renforce les dessertes, détermine les destinations, les fréquences, les horaires des trains, décide de la politique tarifaire, améliore les services aux usagers, modernise les gares, finance l'achat de matériel, de systèmes billettiques et participe aux grands projets.

Le transport par voie routière (bus et cars)

Depuis le 1^{er} septembre 2017, l'organisation des transports scolaires réguliers et à la demande est assurée par la Région Normandie qui est désormais l'institution chargée de la mobilité, aux côtés des intercommunalités.

Ainsi, l'organisation des transports sur le territoire de la Communauté Urbaine "Le Havre Seine Métropole" est assurée par le réseau LiA pour le tramway, bus, funiculaire et pour les transports à la demande Fil'Bus et Mobi'Fil. La desserte de la zone industrialo-portuaire du Havre fait également partie du réseau LiA.

Le transport à la demande assuré par Mobil'Fil est désormais disponible sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, dont Étretat (voir Étretat Magazine Printemps-Été 2019, p15).

Plus d'informations : <https://www.transports-lia.fr/>

L'intermodalité

L'intermodalité est l'utilisation de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement. Sur le plan de la politique de transports, l'intermodalité correspond à la fin d'un modèle unique, tout-voiture ou tout-camion, et au développement des modes de transport doux (vélo, marche) ou des transports en commun (ferroviaires, routiers).

La Région Normandie et ses partenaires (Communes, Départements, Agglomérations, Métropole, etc.) veulent offrir plus de liberté pour se déplacer : la carte sans contact Atoumod 1 permet d'emprunter le réseau TER normand, seul ou en combinaison avec d'autres réseaux de bus ou tram.

Plus d'infos sur www.commentjyvais.fr

Une vision d'avenir

L'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre (A.U.R.H.) a été missionnée au début de l'année 2019 pour réaliser le « Schéma des mobilités et des itinéraires doux » qui sera mis en œuvre dès 2020. Ce schéma propose une vision globale préfigurant un ensemble d'actions détaillées dans un plan d'actions à court, moyen et long terme, déployé sur une quinzaine d'années.

Il pose des principes fondateurs favorisant un report modal, tous modes de transports confondus, alternatif à la voiture particulière, vers des transports plus vertueux.

Il établit ainsi un premier maillage de la bande littorale Le Havre-Fécamp intégrant des orientations visant à améliorer la desserte quotidienne par transports en commun tout en favorisant la découverte du territoire du Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre en établissant un programme d'aménagement ambitieux basé sur une vision d'avenir :

- nouveau schéma de desserte par les transports publics ;
- aménagement de pistes cyclables et de voies vertes en site propre ;
- refonte du stationnement à Étretat et dans les communes limitrophes ;
- gestion volontariste de la circulation et du stationnement des voitures dans le centre-ville d'Étretat.

Ces mesures témoignent d'une véritable vision à long terme d'Étretat et de son territoire proche. Elles sont calées sur le niveau d'exigence du label Grand Site de France et s'inspirent notamment d'actions déjà mises en place sur de nombreux sites à forte pression touristique.

Informations pratiques

Covoiturage

• Inscrivez-vous sur le site <http://www.covoiturage76.net/>
En bus et en cars

Par la liaison Paris-Étretat via Rouen, Fécamp, Le Havre ou avec les autocars Flixbus, les lignes régionales de bus 17 et 24.

Toutes les informations (horaires, correspondances, informations trafic...) sont disponibles sur :

- <https://www.commentjyvais.fr/fr/>
- <http://www.keolis-seine-maritime.com/>
- <https://www.transports-lia.fr/>
- <https://www.flixbus.fr/>

En train

<https://www.oui.sncf/week-end/france/normandie/etretat>

Le dispositif MINIBUS 76

Ce dispositif complète l'offre MOBI'FIL de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Minibus 76 est proposé à l'ensemble des habitants de Seine-Maritime mais concerne en priorité les personnes handicapées ou

à mobilité réduite. Il s'agit d'un service de transport à la demande proposé par la Région Normandie, en complément des réseaux départementaux et régionaux déjà existants. Les personnes concernées peuvent être prises en charge directement à leur domicile. Tous les véhicules Minibus 76 sont accessibles aux fauteuils roulants.

Inscription

Avant d'effectuer le premier voyage, une inscription préalable gratuite par simple appel téléphonique est nécessaire auprès de la centrale de mobilité. Une permanence téléphonique est assurée entre 8h et 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi matin.

Réservation

Les réservations du transport Minibus 76 sont possibles, au plus tard la veille à 16h pour le lendemain. Pour toutes ces démarches (enseignements, inscriptions, réservations, etc.), il est nécessaire de téléphoner à la centrale, en composant le : Numéro Indigo : 08.20.20.40.76 (0,09€ TTC/minute)
L'offre de transport proposée, permet de se

rendre exclusivement :

- à son chef-lieu de canton, au bourg-centre le plus attractif de son canton,
- au marché proche de son domicile,
- aux agences de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et de Pôle Emploi auxquelles la commune de résidence de l'utilisateur est rattachée,
- à la grande agglomération de son secteur (Rouen, le Havre, Dieppe), en correspondance avec les lignes régulières du Département ou les autres lignes de transport (TER et SNCF notamment).

Minibus 76 permet :

- de partir le matin, entre 9h et 10h30 et de rentrer à son domicile entre 11h30 et 13h.
- de partir l'après-midi, entre 14h et 15h30 et de rentrer à son domicile entre 17h et 18h30.

Tarifs

- Ticket à l'unité : 2 €.
- Carte 10 trajets : 12 €, soit 1,20 € par trajet.



Catherine MILLET
Vice-présidente de l'Office Le Havre-Étretat-Normandie-Tourisme

Le Havre-Étretat-Normandie-Tourisme

Entretien Philippe Deneufve

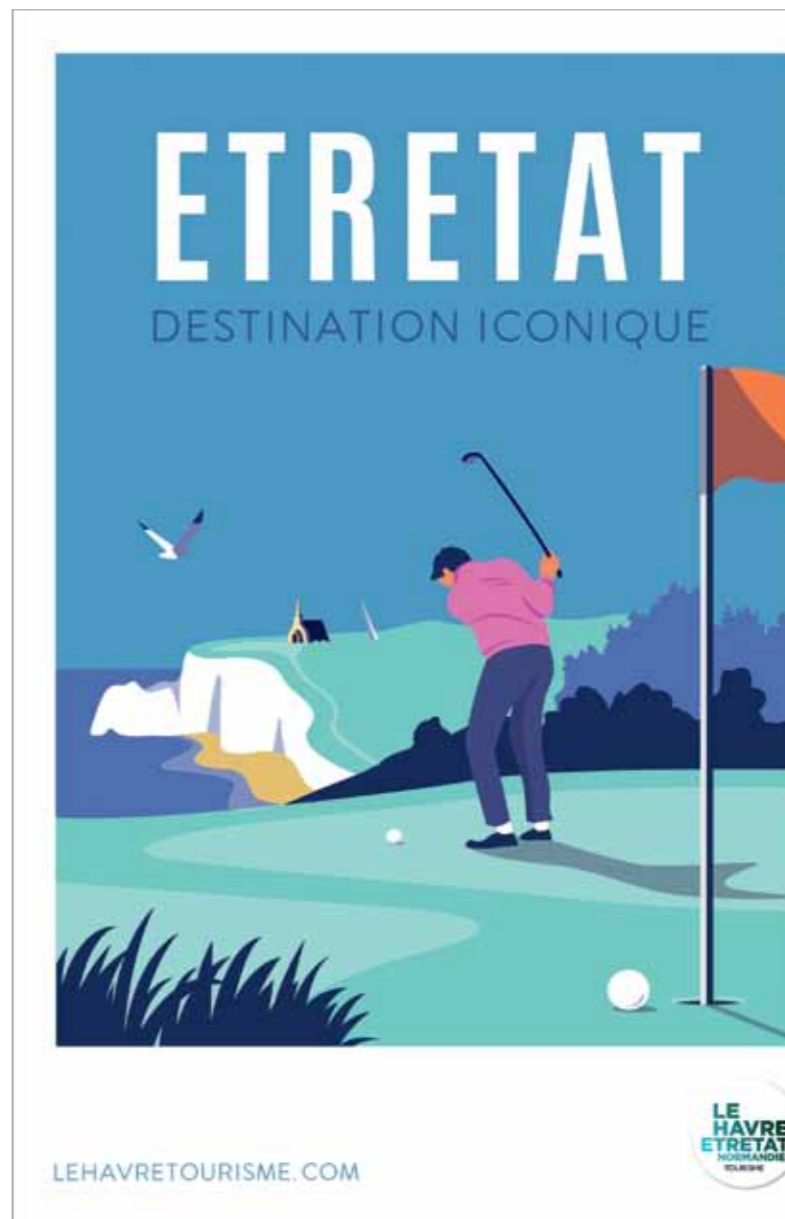
Viser une clientèle de qualité

Étretat est une destination toujours très prisée des touristes à en croire les résultats de fréquentation de la dernière saison estivale. Le cadre, le patrimoine attirent toujours plus de visiteurs, mais pas seulement. Benoît Remy, directeur de Le Havre-Étretat-Normandie Tourisme, explique le bilan de 2019 et présente les perspectives de l'avenir proche.

Cela fait désormais un an que les Offices de Tourisme (OT) du Havre et d'Étretat ont fusionné. Une période qui permet désormais à Benoît Remy de dresser certains constats sur la réalité du tourisme à Étretat et d'avancer des pistes de travail pour faire évoluer la politique d'accueil des visiteurs. « Le grand paradoxe avec cette belle station balnéaire, est que l'on souhaite, d'un côté, la promouvoir et, de l'autre, on entend qu'il y vient trop de monde, pose-t-il en soulignant que « les chiffres avancés en ce qui concerne le taux de fréquentation, de un million à un million cinq cent mille visiteurs, pourraient sans doute être affinés. Étretat mérite de clientèle de qualité. Cependant, il serait souhaitable que certains acteurs du secteur soient au rendez-vous de leurs propres prestations. » C'est du moins ce que révèlent les retours que réceptionnent les agents de l'office de Tourisme, et de façon plus ou moins aimable durant le mois d'août.

Fréquentation en hausse

L'Office de Tourisme (OT) qui en sept mois, d'avril à octobre, a enregistré une augmentation de la fréquentation de 52 % par rapport à l'année dernière. « Si la Coupe du Monde de Football Féminin et l'Armada ont amené beaucoup de monde chez nous au mois de juin, avec notamment des journalistes sportifs hollandaises et danoises qui ont logé à Étretat, trois éléments issus de la fusion des OT ont favorisé cet essor, explique le directeur : Il y a l'amplitude d'ouverture de l'office qui, à présent, est ouvert tous les midis et une demi-heure en plus le soir d'avril à octobre, et plus seulement les deux mois d'été ; depuis avril, l'installation d'une signalétique a permis d'orienter plus facilement les visiteurs ; enfin, grâce à la fusion, Étretat est intégrée à toutes les opérations de communications de la Communauté Urbaine, notamment dans la revue de prestige Le Havre-Étretat-Normandie. » Benoît Remy précise que cet hiver un compteur sera installé à l'OT d'Étretat. « L'opération Oui SNCF Paris-Étretat et sa prestation complète ont également rencontré un grand succès, poursuit-il. Avec une hausse de réservation à partir du moment où nous en avons fait la promotion. » À noter que la mise en place d'une grande carte du secteur géographique dans l'OT a offert un plus grand confort tant pour les visiteurs que pour le personnel dans ses explications. Malgré le climat et les problèmes engendrés par l'incendie de la



station d'épuration, la saison touristique affiche un bilan satisfaisant pour le responsable de Le Havre-Étretat-Normandie Tourisme.

Avenir proche

En ce qui concerne l'avenir des activités de l'OT d'Étretat, une réflexion est actuellement menée quant à la mise en place de prestations sollicitées par les visiteurs. C'est le cas de l'installation d'une consigne à bagages. « Nous étudions cette possibilité, explique Benoît Remy, mais nous savons qu'une initiative privée est également à l'étude. Précisons que nous laisserons toujours la priorité aux démarches privées, notre vocation n'étant que de combler des carences. Nous encouragerons toute initiative tant que la prestation sera de qualité. » L'idée d'une location de vélo fait également l'objet d'une réflexion en cours.

Communication

Du point de vue de la communication, l'Office de Tourisme va lancer une campagne de promotion à partir de visuels graphiques à l'esprit « vintage ». Dans la série d'images validées, plusieurs concernent la station balnéaire ; tel ce visuel du golf et de la falaise d'amont illustrant cette page. Des produits dérivés

pourraient voir le jour en parallèle. L'OT devrait étendre le label Famille+, auquel il est attaché, à l'ensemble du territoire. « Nous réfléchissons à organiser l'une des deux journées dédiées l'été prochain à Étretat, s'enthousiasme Benoît Remy. Déjà, pour les fêtes de Noël, nous allons faire en sorte que les familles qui hébergeront sur le secteur puissent recevoir des tickets gratuits pour le manège qui sera installé place de la mairie. »

Et le directeur assure une nouvelle fois son soutien aux festivals Hello Birds et Offenbach, confirme la fusion des sites internet des OT du Havre et d'Étretat au printemps prochain et avance la possibilité qu'une navette touristique en autocar entre Le Havre et Étretat se profile avec Bee-Le Havre.

L'avenir semble ainsi se présenter radieux avant que le ciel ne le soit à son tour l'été prochain.

Les POTINS du perrey

La Mairie ne prend pas d'arrêté pour empêcher le survol d'Étretat par les hélicoptères ou pour restreindre l'utilisation de drones

INFO

Le Maire n'est pas compétent juridiquement pour prendre ce type d'arrêté qui relève de la compétence du Préfet en lien avec la Direction Générale de l'Aviation Civile.

La future station de lagunage des Servains va remplacer la station d'épuration d'Étretat détruite par un incendie en juillet dernier.

INTOX

La station des Servains dépend d'un réseau d'assainissement entièrement indépendant des réseaux d'Étretat et relève de l'assainissement du Tilleul.

Cette future station est destinée à remplacer trois stations de lagunage situées au Tilleul, à La Poterie et à Beaufort et aujourd'hui obsolètes.

La station d'Étretat poursuit sa mission sous la responsabilité de son exploitant, la société Eaux de Normandie et de son donneur d'ordres, la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole en charge du service de l'Assainissement depuis le 1^{er} janvier 2019.

La future station de lagunage des Servains va menacer la ressource en eau potable d'Étretat

INTOX

Implantée sur un terrain vendu à l'ex-Communauté de Communes de Criquetot-L'Esneval par la Ferme du Valaine, cette station concerne un réseau d'assainissement complètement indépendant de celui d'Étretat. L'hydrogéologue-expert, missionné dans le cadre des études préliminaires relatives à ce futur équipement, n'a pas relevé d'impact sur la ressource en eau potable d'Étretat. Il a rendu un avis favorable à cette implantation.

Les élus d'Étretat ne se préoccupent pas de la protection de la ressource en eau potable de leur cité.

INTOX

Une étude des sources de pollutions sur le Bassin d'Alimentation du Captage d'Étretat - dite « étude BAC » - a été engagée dès 2015 et activement pilotée depuis par la commune en liaison avec les autorités compétentes de l'État (Agence Régionale de Santé, Agence de l'Eau Seine-Normandie, etc.).

Il s'agit d'une étude très complexe qui s'étend sur plusieurs années et qui est désormais poursuivie par les services de la Communauté Urbaine du "Havre Seine Métropole" dans le cadre légal du transfert de compétences relatif aux services de l'Eau et de l'Assainissement.



Jean-Paul SAVOYE
Vie associative-Environnement

Une politique ambitieuse au service de la gestion des déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole assure les missions de collecte et de traitement des déchets ménagers pour les 54 communes et les 275 000 habitants qui composent son territoire. Pour réaliser ces missions, de nombreux services sont assurés quotidiennement : dotation, livraison et entretien des conteneurs, collecte des déchets ménagers, gestion du réseau des centres de recyclage, transport des déchets collectés, traitement et valorisation des déchets ménagers. Mais aussi, la sensibilisation et l'information sur le tri des déchets, et des actions de prévention visant à diminuer notre production de déchets notamment grâce au compostage à domicile.

Près de 165 000 tonnes de déchets sont ainsi collectées chaque année. 85% de ces déchets sont orientés vers des filières de recyclage.

Les collectes en porte à porte sur la commune d'Étretat : les collectes d'ordures ménagères sont réalisées le lundi, mercredi et vendredi matin, et la collecte sélective chaque jeudi des semaines impaires.

Nouveauté au 1^{er} janvier 2020

Le Havre Seine Métropole met à disposition des particuliers des bacs de collecte. Cette opération sera menée auprès de l'ensemble des foyers au cours du 1^{er} trimestre 2020 afin d'améliorer le cadre de vie des habitants en proposant une collecte plus propre et notamment moins de sacs éventrés. Plus de 14 000 bacs à ordures ménagères et tri sélectif seront distribués sur le territoire de l'ex-communauté de communes de Criquetot l'Esneval. Vous recevrez à cet effet un courrier explicatif et un guide de bonne utilisation des bacs.

Depuis 2016 et l'application des nouvelles consignes de tri, la totalité des emballages en plastique peut être recyclée via les bacs, sacs ou colonnes jaunes disponibles chez les particuliers ou répartis dans l'espace public. Les pots de crème, de yaourt ou les films plastiques qui entourent les bouteilles d'eau doivent donc désormais être triés dans le bac jaune.

Zoom sur les erreurs de tri

Pas d'objets en plastique dans le bac jaune. Seuls les emballages en plastique sont recyclables, les jouets ou autre objets en plastique doivent être déposés en centre de recyclage ou donnés à des associations s'ils sont encore en état de servir. C'est la même chose pour les vêtements, pensez aux associations s'ils sont encore en état ou déposez-les dans les bornes « textiles » ou en centre de recyclage.

D'autres équipements sont mis à disposition



Photo Communauté Urbaine

des usagers dont les colonnes pour la collecte du verre et du textile. Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations sur l'application TriPratik. Toutes ces actions visent à valoriser les déchets pour les transformer en ressource grâce au recyclage et fabriquer de nouveaux objets. Chaque geste est important et permet non seulement de préserver l'environnement mais aussi l'emploi local.

Le saviez-vous ?

Lorsque vous triez vos emballages en verre, ceux-ci sont emmenés dans une usine de tri spécifique à Saint-Vigor D'Ymonville où ils sont séparés par couleurs et transformés en calcin (débris de verre ajoutés aux matières premières, sable et carbonate de soude). Cette opération sert à faciliter leur recyclage. L'ensemble du calcin produit est ensuite utilisé par l'entreprise SAVERGLASS au Havre pour créer de nouvelles bouteilles. Chaque bouteille triée redonne une nouvelle bouteille. Les emballages et papiers recyclables sont triés au Havre, les ordures ménagères sont valorisées par incinération en étant transformés en électricité près de Lillebonne.

En complément des actions de tri et de collecte, la communauté urbaine met aussi à disposition gratuitement des composteurs pour vous permettre de fabriquer chez vous à partir de vos déchets biodégradable un engrais naturel appelé compost réutilisable dans vos jardinières ou potagers. "Le Havre Seine Métropole" affiche une politique ambitieuse de compostage pour les bio-déchets, avec plus de 15 000 composteurs installés dans les foyers ou dans l'espace public.

Pour plus de renseignements rdv sur lehavreseinemetropole.fr

Avec l'appli TriPratik, bien trier ses déchets est désormais à portée de vos mains ! L'appli TriPratik, disponible sur l'App store et le Google Play Store, permet de connaître en quelques secondes toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le tri des déchets.

En effet, au quotidien, la démarche citoyenne de trier ses déchets peut se heurter à des questions auxquelles l'application TriPratik apporte des réponses immédiates :

- Où déposer chaque déchet ?
- Où trouver une borne de collecte à proximité de son domicile, un centre de recyclage ?

TriPratik répertorie plus d'une centaine de déchets afin d'indiquer leur bonne destination et vous faciliter le tri.

DÉCHETS



Laurent HONDO
2^{ème} adjoint - Finances-Travaux

La station d'épuration

Cet été, dans la nuit du 17 au 18 juillet, en pleine saison touristique, la surchauffe accidentelle du moteur électrique d'un surpresseur a été à l'origine de l'incendie de la station de traitement des eaux usées d'Étretat. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre.



Photo Philippe Deneufve

Cette station d'épuration d'Étretat - dite « STEP » - située rue du Colonel-Raynal, a été mise en service en 1993. Propriété de la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole, elle est exploitée par la société Eaux de Normandie (ex-Lyonnaise des Eaux) qui assure la maintenance et la mise à niveau régulière.

Dès le 18 juillet, les différentes dispositions techniques et préventives ont été actionnées à l'issue de réunions techniques qui ont eu lieu sur le site. Elles ont été conduites sous l'autorité directe du sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de Seine-Maritime en liaison étroite avec, outre la commune d'Étretat, la Communauté Urbaine du Havre, maître de l'ouvrage, l'Agence Régionale de Santé, la Police de l'Eau (ministère de l'Environnement), les Services Départementaux d'Incendie et de Secours et l'exploitant Eaux de Normandie. Ainsi, le traitement des eaux usées ayant été stoppé, les effluents ont été orientés dans le bassin de stockage de la station pour y être récupérés et évacués par des véhicules spécialisés.

Principe de précaution

Des mesures d'interdiction de baignade, d'activités nautiques et de pêche ont par ailleurs été mises immédiatement en oeuvre, sur demande de l'autorité préfectorale, en application du principe de précaution et à titre préventif, et ce dans l'attente du résultat des analyses d'eau de baignade qui avaient été diligentées (48h de délai technique sont en effet nécessaires pour en connaître les résultats).

Des norias d'hydrocureurs et de semi-remorques citernes, affrétés par Eaux de Normandie, ont alors commencé, pour assurer le pompage et le transport des effluents à partir d'un regard technique situé sous la place Maurice-Guillard, point de convergence du réseau d'épuration. L'objectif était de recueillir les eaux usées avant qu'elles n'arrivent à la station d'épuration pour les transférer dans des unités de traitement de la région, dans le but d'éviter les rejets dans le milieu naturel. Ces opérations ont duré pendant les 13 jours nécessaires à la remise en service de la station.

Une unité mobile de désinfection de secours, spécialement venue de Finlande, a alors pris le relais et les travaux de remise en état de la station ont pu commencer dès la fin des expertises techniques menées sur le site. Les biofiltres du traitement dit « secondaire

» ont été remis progressivement en route et la station a retrouvé son fonctionnement normal à la fin du mois d'octobre.

L'ensemble des opérations techniques a eu lieu sous la responsabilité et à la charge financière de l'exploitant, conformément à ses obligations fixées dans le contrat de délégation de service public.

Pendant toute la période de l'incident et comme l'ont démontré les analyses poussées effectuées dans le milieu naturel, aucun rejet significatif n'a pu être constaté dans le milieu naturel. À aucun moment la ressource en eau potable de la Ville n'a été menacée. Les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont bien évidemment complètement indépendants et le forage se trouve en amont de la station d'épuration et dans un autre bassin versant que celle-ci. Présents sur le terrain dès les premiers moments de l'incident, les services de la Communauté Urbaine ont apporté un soutien efficace à la Municipalité d'Étretat dans la gestion de cette crise.

Vigilance accrue

La Commune d'Étretat et la Communauté Urbaine sont restées particulièrement vigilantes sur la protection de l'environnement et la santé des populations. Compte tenu de la canicule du moment, elles étaient également particulièrement conscientes de l'impact des mesures d'interdiction de baignade sur les activités économiques du littoral et sur la fréquentation touristique. C'est dans ce cadre qu'elles sont intervenues conjointement auprès de l'autorité préfectorale pour demander la levée de l'arrêté d'interdiction de baignade dans les plus brefs délais.

Enfin, et dans le cadre du transfert de compétences entre intercommunalités, la Communauté Urbaine du Havre Seine Métropole a désormais repris l'ensemble du schéma directeur de l'assainissement lancé par la Commune dès 2013.

Les premières phases de travaux ont été effectuées depuis par la séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées et par la création d'une canalisation de refoulement vers la station de traitement. Les prochaines tranches verront la réalisation d'un bassin-tampon de 1 000 m³ sous la place Maurice-Guillard et la réfection de celle-ci. Ces travaux seront suivis par le renouvellement de l'actuelle STEP qui sera entièrement reconstruite.



LA POSTE
Un agent à la Maison de Services Au Public

La Direction régionale de La Poste a décidé de créer à titre expérimental du 4 Novembre au 31 Décembre, un poste d'agent chargé de piloter, informer et guider les utilisateurs potentiels des services internet accessibles dans notre maison des services au public installée à la poste. Cet agent officiera sur ce service aux heures d'ouverture du Bureau.

Il vous guidera sur une position informatique dédiée pour créer vos accès aux services internet que sont la Caf, Pôle emploi, Assurance Maladie (amelie.fr), Impot.gouv, la poste.fr, la banque Postale, service ANTS (demande de carte grise et pièces d'identité), la mutualité sociale agricole, l'assurance vieillesse et accès internet GOOGLE. Un dispositif gratuit au profit de ceux qui n'ont pas accès au numérique ou à une imprimante et qui souhaitent être guidés pour accéder aux services publics par Internet. Ce service est un complément idéal du bus du numérique (voir p12) mis à disposition par le Département pour réduire la fracture numérique.

Deux postes ont ainsi été créés par La poste à Étretat et Valmont et la poursuite de cette expérience dépendra du taux de fréquentation des MSAP de ces deux communes.

ÉTAT CIVIL

Année 2019

DÉCÈS

18/01 Mme Thérèse DÉNEUVE épouse FRÉBOURG
11/02 Mme Denise LOUISET épouse MALANDAIN
17/02 Mme Françoise DURAND épouse DECORDÉ
22/02 Mme Raymonde NAJGEBAUER
26/02 M. Bernard BRAGANCE
05/03 Mme Marguerite GUILLET épouse CALANDREAUD
14/03 Mme Colette HÉBERT épouse MÉTEYER
20/04 Mme Rolande LEMESLE épouse MARTIN
20/04 Mme Janine TOUDIC épouse DERAZE
27/04 M. André BERNE
29/04 Mme Mary RIVIÈRE
06/05 Mme Thérèse COLLIGNON épouse COUSSEMANT
07/05 M. Jean-Pierre MALHOUITRE
21/06 M. Alain RAS
30/06 Mme Denise POUPEL épouse GRAVEY
11/07 M. Paul HENRY
08/07 Mme Eliane RECHER
15/07 Mme Yvonne POTTIER épouse CARLIN
21/07 Mme Rose CAILLET épouse LEBRUN
01/08 Mme Monique LEMARCHAND
22/08 Mme Gilberte DUBOC épouse DELAMARE
16/09 Mme Josette MORELLE épouse QUEVAL
26/09 M. Claude DARDÉ
27/09 Mme Denise LOUARN épouse DANIAIC
30/09 M. René DELAHAIS
02/10 Mme Françoise FAES
22/10 Mme Micheline GUILLAUMIN épouse FÉRAT

MARIAGES

20/04 Marie MAILLARD et Charles FALQUE-PIERROTIN
25/05 Elsa LAMBERT-LIGIER et Benoît CARETTE
08/06 Zsafia VASANCZKI et Nicolas QUENZER
29/06 Axelle DUMARQUEZ et Jean LAGER
06/07 Camille VEVER et Louis BARDON
06/07 Cindy CHAMILLARD et Romain PHILIPPE
03/08 Lonni GRIFFIN et Renaud LEGOUPIL
14/08 Emilie GEULIN et Jérôme BROUSSE
16/11 Marion GROSBOIS et Franck RECHER

NAISSANCES

07/02 Candice TILLY
26/10 Alice CRÉPY
28/10 Nahel COOWAR

Catherine MILLET
Maire

Conservatoire du Littoral

Le futur de la falaise d'amont à l'étude

Dans le cadre du Grand Site « Falaise d'Étretat-Côte d'Albâtre », le Conservatoire du Littoral a entrepris un projet de mise en valeur paysagère de l'espace autour de la chapelle et du monument Nungesser & Coli. L'opération qui a débuté cette année dévoilera ses premières esquisses en 2020



Dès le printemps dernier, et conformément aux prescriptions des services de l'État, le transfert de la totalité du parking de la chapelle Notre-Dame de la Garde, sur la falaise d'Amont, vers le parking de la gare d'Etretat est devenu effectif. Il n'est donc désormais plus possible d'accéder en voiture ni de garer un véhicule sur la Falaise d'Amont. À noter, cependant, que ce changement n'empêche en aucun cas l'accès au site en mobilité douce, à pied, ou encore par le petit train routier. Par ailleurs, le chemin de randonnée, interdit depuis plusieurs années à cause d'un éboulement, est à nouveau accessible. En effet, le Département, en concertation avec les propriétaires des terrains en bordure de falaise, dont le Conservatoire du littoral, a réalisé un décalage des clôtures agricoles pour sécuriser la pratique de la randonnée sur près de deux kilomètres ; entre la chapelle Notre-Dame et le lieu-dit « fossé Romain ».

Projet à venir

Reste que beaucoup d'Étretatais se disent surpris de voir l'ancien parking derrière la chapelle « laissé à l'abandon ».

« Nous sommes actuellement en pleine consultation pour recruter un paysagiste, rassure Élise Renault, référente Seine-Maritime et Natura 2000-Littoral cauchois au Conservatoire du Littoral. L'objectif de ce projet est de redonner une approche sensible au visiteur dans

cet espace en restaurant et respectant les milieux naturels et les espèces qui s'y développent et pouvoir s'immerger dans un paysage visuel et sonore de qualité. Nous projetons, dans ce cadre, une mise en valeur de la perspective monument-chapelle-Falaise d'Aval grâce à une orientation des visiteurs guidés par une proposition de cheminements. »

Objectif 2021

Et de poursuivre : « La restauration de la chapelle Notre-Dame de la Garde sera également engagée dans les mois à venir pour une ouverture au public. Nous étudierons aussi l'avenir de la descente du « Chaudron ». Dans un premier temps, nous allons lancer une expertise afin de nous assurer de la sécurité de l'escalier, notamment par rapport à l'érosion de la falaise. »

Action majeure de l'Opération Grand Site, cette renaturation de la Falaise d'Amont devrait donc être achevée dans son ensemble pour la saison estivale 2021. Un projet ambitieux que le Conservatoire du Littoral prévoit de mener avec la Commune et les partenaires du site, Office de Tourisme, riverains, gestionnaire, acteurs de l'Opération Grand Site.

Catherine MILLET
Maire

Opération Grand Site

Signature de la Charte de Gouvernance

C'est dans la salle d'honneur de la mairie qu'a été signée la mise à jour de la Charte de Gouvernance Grand Site "Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre". Une modification liée à l'intégration d'une partie du territoire dans la Communauté Urbaine "Le Havre-Seine Métropole".

La Charte de Gouvernance du Grand Site a été mise à jour le mercredi 13 novembre à Etretat, en présence de Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime; Florence Thibaudeau-Rainot, Vice-Présidente en charge ; Pierre Aubry, représentant Marie-Agnès Poussier-Winsback, Présidente de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral; Jean-Baptiste Gastinne, Président de la Communauté Urbaine "Le Havre Seine Métropole"; et les maires de 13 communes du Grand Site.

Les modifications de la Charte de Gouvernance ont fait suite à l'intégration de la Communauté Urbaine "Le Havre Seine-Métropole" en lieu et place de la Communauté de Communes du canton de Criquetot-l'Esneval et à l'intégration de l'ensemble des dispositions financières.

Cette charte a pour objet la définition de la gouvernance et du partenariat technico-administratif et financier entre le Département de la Seine-Maritime, la Communauté d'agglomération Fécamp-Caux Littoral, la Communauté Urbaine "Le Havre-Seine Métropole" et les 13



Communes du Grand Site. Le premier objectif est de mettre en œuvre un projet territorial à l'échelle des treize communes réparties dans deux intercommunalités, qui permette de restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site, d'améliorer la qualité de la visite dans le respect du site et de favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Le second objectif est le portage par le Département, dans le cadre d'une gouvernance

représentative de l'ensemble des collectivités territoriales et EPCI concernés, de la marque « Grand Site » et à terme du label « Grand Site de France » suivant les principes du développement durable.

Le projet territorial est établi à l'appui d'un diagnostic « Esprit des lieux » et des orientations stratégiques définies au document « Schéma d'interprétation », validés par l'ensemble des partenaires. Il précise les orientations stratégiques pour le Grand Site au travers d'un programme d'actions pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du territoire du Grand Site.

<https://www.seinemaritime.fr/vos-services/loisirs-tourisme/operation-grand-site-des-falaises-detretat-cote-dalbatre.html>





École élémentaire Rose-Duchemin

L'école élémentaire d'Étretat est enfin sortie de l'anonymat ! Elle s'appelle désormais École « Rose Duchemin ». Pourquoi ce choix ?



Photo Philippe Deneufrye

Beaucoup se sont étonnés du choix du nom de Rose Duchemin pour l'école élémentaire.

Le constat, lorsque l'on parcourt les rues d'Étretat et les différents établissements, est impitoyable pour les femmes, hormis la Résidence Germaine-Coty, aucun nom féminin n'y figure. Auraient-elles été moins marquantes dans la vie d'Étretat ou bien n'y aurait-il eu que des décisionnaires masculins ?

Face à ce déficit de représentation féminine, il était opportun qu'un nom de femme soit choisi. Avec le concours de Madame Metzger, c'est tout naturellement que le nom de Rose-Duchemin a été adopté par le conseil d'école puis par la municipalité.

Bien-sûr, elle n'a pas été une héroïne de guerre, elle n'a pas laissé de traces marquantes dans notre commune qui était, ne l'oublions pas un petit village de fiers marins, la pêche étant la principale ressource des habitants.

L'association l'Arche, dans le cadre de la préservation de notre patrimoine avait fait rééditer ce récit publié par Alphonse Karr, il y a plusieurs années.

Rose Duchemin est un symbole de l'histoire d'Étretat, de nos racines étretataises.

Histoire locale

C'est Alphonse Karr qui a repris son récit ; lors de la fête de l'école, c'est avec une certaine émotion que les élèves ont pu en lire certains passages très représentatifs de la condition féminine de cette époque : « Quand il ne faisait pas beau temps pour naviguer dans la petite barque, nous allions chercher du varech, un métier bien dur. À l'heure de la marée, qui dure six heures chez nous, je me trainais sur les deux genoux dans l'eau pendant que mon mari emportait le varech sur le galet pour le faire sécher ; j'avais bien du mal à l'entretenir ; c'était bien dur à arracher ; j'en avais les ongles brisés et même jusqu'au bout des doigts. Nous emportons nos enfants avec nous aussi, ne pouvant pas les laisser seuls chez nous, les plus grands soignaient les plus petits.

Quand la marée était finie, bien fatiguée il fallait s'en retourner les bras chargés d'enfants, un autre sur le dos, l'autre qui tenait mon tablier ; mon mari restait à étendre le varech pour le faire sécher. En arrivant à la maison, point de manger prêt ; les enfants crient la soupe, l'autre qui voulait le sein ; il fallait que je monte au grenier pour

descendre du bois ; pas d'eau tirée du puits ; le père qui allait arriver, qui allait demander à manger. C'était le moment de courir au plus vite, quelquefois le manger pas encore préparé. S'il montait un grain de pluie, il fallait recourir ramasser le varech, retrainner les enfants avec soi ; s'il y en avait de sec, il fallait le porter à l'abri de la pluie ; et tous les jours à recommencer. Quand j'allais à la fontaine, je partais de grand matin, avant qu'il ne soit levé ; quand je voyais l'heure du réveil arriver, je recourais à la maison ; quand j'approchais, j'entendais pleurer à vingt pas plus loin ; quand j'entrais, c'était comme des petits oiseaux que leur mère leur apporte à manger ; ils tendaient la main et le bec ; je recourais, comme à l'usage, vite pour le déjeuner. Je voyais quelquefois, en revenant de la fontaine, le père qui revenait avec son canot ; il fallait que j'aide à le tirer de l'eau. Je ne savais pas auquel obéir »

La vie à Étretat au 19^{ème} siècle, c'était ça. On relate souvent la venue des artistes puis des Parisiens à la fin de ce même siècle mais on parle peu de ces braves Étretatais.

RESTAURATION COLLECTIVE

Dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** et du programme **"Ambition zéro gâchis"**, la communauté urbaine **"Le Havre Seine Métropole"** s'est engagée à soutenir le développement d'une économie alimentaire de proximité et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

La Commune d'Étretat a souhaité entrer dans ce dispositif qui débutera dès janvier 2020. Il sera scindé en deux phases : Une première de diagnostic et une seconde de mise en place d'actions d'amélioration.

L'élue référent de cette démarche est Sylvie Liberge, le personnel de la cantine scolaire sera bien entendu impliqué dans le dispositif et recevra une formation ainsi que les élèves dans le cadre des pesées blanches et du plan d'actions personnalisé.

La Communauté Urbaine **"Le Havre Seine Métropole"** proposera un accompagnement personnalisé et, en complément, des temps de rencontres et d'échanges entre communes pour favoriser les retours d'expérience et l'essaimage de bonnes pratiques sur le territoire.

Échange culturel et linguistique



Photo Carroll College

Souhaitez-vous participer à un échange culturel et linguistique l'été prochain ?

Du 14 juin jusqu'au 1^{er} août, environ 10 étudiants américains viendront à Étretat pour suivre un cours de français organisé par leur université, Carroll College. L'été dernier, six étudiants ont participé à ce programme. Logeant en famille d'accueil dans le canton, les jeunes ont pour objectifs, avec ce voyage, de perfectionner leur maîtrise de la langue française et d'apprendre davantage sur la culture française. Les étudiants recherchent :

- des partenaires de conversation pour les étudiants
- des commerçants prêts à accueillir un stagiaire parlant anglais pour une durée d'une journée à une semaine

- toute autre proposition d'échange avec les habitants du canton

Si vous désirez vous investir dans cette initiative, merci de contacter Dr. Anneliese Renck, professeur en charge du voyage par email à :

arenck@carroll.edu.

Soirée au STB Le Havre pour les jeunes à partir de 9 ans



Invitation pour assister au match de championnat STB Le Havre - La Rochelle, vendredi 3 janvier 2020 pour découvrir le basket de haut niveau.

Une photo de groupe sera faite sous un panier avec quelques joueurs en cours d'échauffement. Le départ aura lieu en car à 18h d'Étretat et le retour vers 22h30. Les jeunes seront encadrés par quelques adultes dont un ou deux élus. Tout est offert, prévoir juste une petite restauration.

"Dress code" : Tous en blanc
Renseignements et inscriptions en mairie

Action humanitaire en Afrique pour Katell Bodiger et Juliette Mullineaux



Photo La Dame au Chapeau

Les Étretataises Katell Bodiger et Juliette Mullineaux ont participé, l'été dernier, à des actions humanitaires au Togo et au Sénégal.

Katell, 20 ans, étudiante en 3^{ème} année de médecine, a participé à la construction d'une structure pédiatrique et a apporté, pour un dispensaire près de Zafi, au Togo, une table d'accouchement et des médicaments.

Juliette, 21 ans, étudiante en école d'ingénieur dans le génie de l'eau, s'est rendue près de Dakar pour sensibiliser la population au recyclage du plastique.

Les deux bénévoles solidaires ont été soutenues par la municipalité et l'association culturelle et sportive, présidée par Francis Lemaire.

Catherine Millet reçue à Matignon et à l'Élysée



Photo Florence Durandé

Le Premier ministre, Édouard Philippe, a convié le 9 septembre dernier, tous les maires de la Communauté Urbaine "Le Havre Seine Métropole" pour une réception de travail à l'hôtel Matignon.

Les sept femmes maires présentes ont tenu à immortaliser ce moment privilégié de découverte de l'hôtel Matignon où tous les élus ont pu dialoguer librement, en toute convivialité, avec Édouard Philippe avant de partager un dîner à ses côtés. Une journée mémorable pour chacun des élus présents !

Plus de mille maires reçus à l'Élysée en marge du congrès des maires de France. Après quelques mots d'accueil du président de l'Association des Maires de France, François Barouin, et une courte allocution du chef de l'Etat. Une longue séquence d'échanges conviviaux s'en est suivie avec plusieurs ministres et la première dame.



Photo Alain Charpy

Boutique SAUDOL

5, rue Alphonse Karr



La boutique SAUDOL a ouvert en mai dernier. Elle est spécialisée dans le commerce équitable et travaille avec de petits ateliers sélectionnés pour la qualité de leur travail. Pour s'approvisionner, les responsables de la boutique parcourent les vallées de l'Himalaya, au Népal, à la recherche de tisserands expérimentés. Ainsi, pour cet hiver, le magasin propose des écharpes aux tissages souples, incroyablement doux, chauds et aérés. Une note d'élégance subtile faite de modernité et de tradition. Par ailleurs, les responsables visitent également les villages du Ghana et du Burkina Faso à la recherche de paniers de haute qualité en modèles uniques. Eux aussi sont proposés dans la boutique d'Étretat, station que les commerçants ont choisi pour la beauté du cadre. Des écharpes de qualité, des paniers uniques, de quoi puiser de belles idées pour des cadeaux originaux.



Ghislaine PITTE
4^{ème} adjointe - Vie quotidienne

Emmanuel Briand, nouveau directeur du casino

C'est un peu par hasard qu'Emmanuel Briand a lancé sa carrière dans les jeux... de hasard. À vingt ans, un BTS mécanique et automatisme tout chaud en poche, il se rend à Pôle emploi pour chercher du travail. En ressortant dans les rues de Pornichet, où il vit en Loire-Atlantique, il passe devant le casino. Avouant avoir toujours été attiré par cet univers qu'il ne connaissait alors pas, il pousse la porte pour y déposer un CV. « La première personne que j'ai croisée a été le responsable du restaurant, raconte-t-il. En lui tendant mon curriculum vitae, je lui ai dit que même s'il me proposait un job à la plongée, je serais preneur. » De poursuivre : « Quarante huit heures après, j'ai reçu un appel téléphonique pour un poste, justement, de plongeur. »



Photo Philippe Deneufve

Ascension professionnelle
Après quelques semaines à faire la vaisselle, la direction des machines à sous le convoque pour lui proposer, à la lecture de son profil, un poste d'assistant machine. Nous sommes dans les années 90 et les premières machines à sous arrivent en force dans les casinos. Leur fonctionnement nécessite du personnel qualifié et le jeune Emmanuel a précisément les compétences requises. « Cette expérience a duré trois ans, explique Emmanuel Briand. En 1998, l'établissement a été racheté et le patron d'alors est parti avec son équipe. Le nouveau propriétaire, l'Européenne des casinos, m'a permis de devenir membre du comité de direction et, cinq ans plus tard, quand le groupe Partouche a racheté le casino, je suis devenu directeur des machines. » « Il y a douze ans, le changement de directeur a conduit à une transformation complète de l'établissement. J'ai eu à charge la gestion des travaux avec pour contrainte que le casino reste ouvert au public. » L'opération s'est étalée sur plus de deux ans. Ces dix dernières années, les nouvelles technologies ont pris place dans les casinos, notamment le Black Jack et la roulette électronique. Emmanuel Briand a accompagné cette évolution dans le 30^{ème} casino de France, qui compte une centaine de collaborateurs, sert 70 000 couverts par an et accueille 300 000 clients chaque année.

Nouveau départ
À quarante-cinq ans, il estime le temps venu de prendre son destin en main. « Je souhaite apprendre, à présent, le métier de directeur, confie-t-il. J'ai choisi de rejoindre Joa, un groupe en pleine expansion. » Et le nouveau directeur de l'établissement étretatais sait que la concurrence havraise, yportaise et fécampoise est bien présente. Mais pour lui, les atouts du casino d'Étretat sont considérables avec sa terrasse offrant une vue exceptionnelle. « Le monde attire le monde, prône-t-il. Cette terrasse doit être la porte d'entrée sur le restaurant, sur les jeux. » Pour ouvrir en grand son établissement, Emmanuel Briand a commencé par retirer tous les rideaux qui cloisonnaient l'espace. Il s'interroge sur la salle de spectacle qui pourrait évoluer en espace cabaret. Il annonce que comme cadeau de Noël, le casino d'Étretat coposera à sa clientèle un Black Jack électronique. Pour attirer le monde, le directeur est persuadé que son établissement, mais aussi les commerçants et la municipalité doivent envisager, ensemble, l'attractivité de la cité. « Ce qui marque en arrivant à Étretat, c'est cette façade maritime en béton. Ne pourrait-on pas la végétaliser pour l'embellir, s'interroge-t-il. Par ailleurs, comme l'ont compris les stations de ski, il y a déjà longtemps, ne pourrait-on pas organiser un hébergement à loyer modéré pour accueillir les travailleurs saisonniers ? »

Derrière une personnalité en apparence posée et tranquille, le nouveau directeur semble, en fait, être un homme peu patient. Mais qui sait toutefois gérer ses efforts, à en croire son intérêt pour le VTT et, entre autres, les marathons de Paris, Athènes, Nantes à son actif. Pour l'heure, avec son équipe, Emmanuel Briand concocte les menus et les soirées qui animeront le casino les 24 et 31 décembre à venir.



Catherine MILLET
Maire

Services administratifs municipaux Au service des concitoyens

Sans les "filles de la mairie", le cœur d'Étretat ne battrait pas. Ce sont elles qui ont en charge de recevoir les avis et doléances des habitants de la commune et de réaliser toutes ces missions qui contribuent au bon fonctionnement de la ville. Présentation.



Photo Philippe Deneufve

Les services de la mairie accueillent le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi). Odile, Marie-Pierre, Sabine, Bénédicte et Dany sont là pour répondre à vos demandes et à vos attentes. Leurs attributions sont multiples : accueil, état-civil, urbanisme, logement, écoles, activités culturelles, santé et aide sociale, police administrative, comptabilité... Les missions administratives sont réparties entre ces 5 agents tous polyvalents, disponibles et réactifs. Présentation de leurs principales missions.

Gestion des personnels et management
Odile, la "secrétaire de Mairie", assure la gestion de l'ensemble des agents et l'organisation des services administratifs et des personnels des écoles, notamment les procédures de recrutement, les paies, les formations. Elle a en charge l'organisation des réunions du conseil municipal et du CCAS, l'élaboration et le suivi des différents budgets (commune, camping, Clos-Lupin, CCAS, Résidence Coty), la gestion du parc locatif, les demandes de subventions pour les travaux, les dossiers d'assurances.

Accueil
Marie-Pierre reçoit le public à l'accueil de la mairie pour l'orienter et le renseigner. Ce poste nécessite une grande disponibilité, une capacité d'écoute importante, une très bonne connaissance de tous les services municipaux, des bâtiments de la ville. Outre

ce service accueil, Marie-Pierre veille au suivi des documents administratifs. C'est elle qui réceptionne, enregistre et distribue le courrier. Elle saisit les courriers, élabore les cartons d'invitation, affiches, gère les salles communales... Elle a en charge la préparation et le suivi des opérations électorales et l'organisation des scrutins. Elle gère les concessions du cimetière, informatisé depuis peu. Elle met à jour le panneau lumineux et le site internet de la Ville.

Urbanisme, affaires sociales
Sabine a en charge des services « clés » de la commune : l'état civil, l'urbanisme, le logement et les affaires sociales. Elle suit et enregistre les demandes d'occupation des sols : certificat d'urbanisme, permis de construire et déclaration préalable de travaux, avant de les transmettre au service instructeur de Fécamp. Elle échange avec l'architecte des bâtiments de France pour conseiller et orienter les administrés sur leurs projets. Elle rédige et gère les occupations du domaine public de la commune. Elle est le dépositaire du cadastre. Sabine assure aussi la gestion comptable et administratif du centre communal d'action sociale (CCAS) et notamment la résidence autonomie Germaine-Coty. Elle coordonne les recensements, conseille et diffuse de l'information sur les questions relatives au logement et à l'habitat.

Les finances
Bénédicte tient les cordons de la bourse de la Commune. C'est l'interlocuteur privilégié de la perception de Criqueotot-l'Esneval, "banquier" de la commune. Elle gère les commandes, les devis, vérifie et saisit les factures. Elle gère l'ensemble des recettes des services de la mairie : garderie, restauration scolaire... Elle est le régisseur, notamment pour les recettes horodateurs, gestion du compte de régie, encaissement des recettes, suivi des recettes. Cette mission l'engage administrativement, pénalement, personnellement et pécuniairement.

Archives, arrêtés, services techniques
Dany est la dernière arrivée dans l'équipe. Elle est le "joker" des services administratifs. C'est elle qui remplace les absentes et connaît donc chacun des postes décrits ci-dessus. Outre ce rôle polyvalent, Dany gère les archives de la ville en relation avec le Département. Elle rédige les arrêtés de voirie pour les demandes de travaux, déménagement... pouvant engager le domaine public. Outre ses missions en mairie, Dany assiste le responsable des services techniques dans les tâches administratives avec les fournisseurs. Elle établit les plannings des agents des services techniques, tient la bibliothèque municipale et anime des après-midis à la Résidence Germaine-Coty.

LES ESPACES NUMÉRIQUES MOBILES Normandie

Le mercredi c'est @ccompagnement numérique pour tous !

Espace Cramoisan (Place Maurice Guillard) 76790 ETRETAT
Venez comprendre et apprendre à effectuer les démarches en ligne...

Aide à la réalisation
Démarches administratives : CAF, CPAM, Pôle Emploi
Dossiers CARSAT, ANTS
Comprendre internet

Les mercredis après-midi de 13 h 30 à 15 h
Rendez-vous sur place / GRATUIT / 07.71.23.24.06

Séances animées par : Christian BEAUFILS
Tél. : 07 71 23 24 06
E-mail : cbsau@le.todeno@gmail.com

Espace Cramoisan 76790 ETRETAT

FODENO LE HAVRE - 22 avenue du Général Achard, 76600 LE HAVRE - 07 71 23 24 06
emnormandie@gmail.com espace-numerique-ecible.fr Em Normandie @emnormandie



Ghislaine PITTE
4^{ème} adjointe - Vie quotidienne

La vie au Refuge d'Étretat

Inlassablement, quelques personnes généreuses se rendent au refuge pour venir en aide aux chiens qui ont perdu leur maître. Leurs actions permettent souvent d'offrir une nouvelle vie aux pensionnaires en mal d'affection.



Photo Philippe Deneufve

Cela fait une quarantaine d'années que le Refuge des Amis des Bêtes d'Étretat et du Canton (ABEC) accueille les chiens perdus ou abandonnés dans sa structure du Petit-Val, juste après la station d'épuration. Une dizaine de bénévoles ne compte pas son temps pour soigner et tenter de placer auprès de personnes ou de familles ces animaux de compagnie souvent adorables.

Des moyens financiers limités

Dans la plupart des cas, les chiens reçus au refuge se retrouvent seuls à la suite du décès ou d'une maladie de leur maître, d'un divorce ou, encore, parce qu'ils sont victimes de maltraitance. Les membres de l'association présidée par Élise Poittevin, épaulée au bureau par Monique Barbaray et Françoise Carpentier, se dévouent à les nourrir, les promener, les soigner et à nettoyer leurs boxes durant leur séjour. « Nous sommes aidés, pour cela, par l'association 30 Millions d'Amis qui nous fournit des croquettes et nous paye les factures vétérinaires, explique Élise Poittevin. Les mairies d'Étretat et du Tilleul nous soutiennent aussi et nous pouvons compter sur quelques donateurs tous les ans. » « Cependant, nos moyens financiers restent très limités, poursuit-elle. Nous avons pour projet de recouvrir les quinze boxes qui sont restés à l'identique depuis leur création. Pour cela, il nous faut trouver 8000 euros auprès de structures officielles et de généreux donateurs. L'idée de mettre en place une cagnotte Leetchi pourrait aussi voir le jour. Nous projetons également d'agrandir un peu notre local pour y installer une infirmerie afin de pouvoir recevoir le vétérinaire lors de ses venues ou pour assurer les soins sur les animaux qui en ont besoin. » En plus des bénévoles, une personne salariée assure l'entretien de la structure et l'accueil des visiteurs.

Nouvelle vie

« Tous les ans, nous plaçons environ une quarantaine de chiens, se réjouit Élise. Nous nous assurons d'abord du réel intérêt pour les animaux des futurs propriétaires. Pour cela, nous les interrogeons sur l'environnement dans lequel va se retrouver l'animal, l'espace à sa disposition, le temps de présence disponible des futurs maîtres. Lorsqu'une personne ou une famille décide d'adopter un chien, nous lui accordons une période de trois semaines pour vérifier que tout se passe bien en matière d'adaptation, de comportement. » Et le coût d'une adoption au Refuge d'Étretat est d'environ 200 euros, en fonction de l'âge du chien. Elle comprend la vaccination et la stérilisation.

Actions menées

Afin d'accompagner ses actions, les responsables de l'ABEC placent des tirelires chez les commerçants, organisent des Journées Portes Ouvertes ou, encore, des vide-greniers. « Nous aimerions organiser une opération de sensibilisation auprès des enfants, souhaite Élise Poittevin. Mais la mise en place reste délicate, d'autant plus que l'accès jusqu'au refuge, situé sur la commune de Bordeaux-Saint-Clair, est un peu difficile sur la fin de son parcours. » Malgré des cordons de bourse serrés, l'équipe du Refuge reste dynamique et enthousiaste dans ses efforts à venir en aide aux chiens qu'elle accueille.

Si l'idée d'acquérir un chien vous motive ou si vous souhaitez contribuer au soutien du Refuge d'Étretat, notamment pour les projets du toit des boxes ou de l'agrandissement du local d'accueil, il suffit d'appeler le **06 70 96 17 21 pour tout renseignement** ou de vous rendre sur la page **Facebook Refuge d'Étretat l'ABEC** ou le site **Refuge-animaux-etretat.fr**



Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Du Pays du Soleil Levant au Hameau du Soleil Couchant



Photo Philippe Deneufve

Takashi Morita

En collaboration avec l'Association des Amis d'Arsène Lupin (AAAL), la Ville d'Étretat avait l'honneur d'accueillir, le week-end du 15 septembre, une délégation de quinze mangakas venus tout spécialement du Japon, avec en tête de liste Takashi Morita, notamment connu en France pour l'adaptation en manga des aventures du célèbre personnage de Maurice Leblanc : Arsène Lupin (Kurokawa). Takashi Morita était accompagné de plusieurs autres jeunes mangakas, mais aussi de deux auteurs de mangas connus en France et travaillant au Japon et actuellement sur un manga centré sur Lupin : Chiho Saito, mangaka d'*Utena* et du *Vicomte de Valmont - Les Liaisons Dangereuses*, et Yoko Iwasaki, auteure de plusieurs mangas Harlequin dont *Un parfum de vengeance*, *La Fiancée récalcitrante* et *Tout pour un baiser*.

Très émus d'être reçus dans la demeure-même de Maurice Leblanc, au Clos-Lupin, c'est dans une ambiance souriante et détendue que Takashi Morita, et Chiho Saito et Yoko Iwasaki se sont gentiment livrés à une séance de dédicaces sous la pergola du Clos-Lupin. Le public, venu en nombre, a pu échanger avec ces trois grands noms du manga sous un soleil étretatais et radieux.

A l'issue de cette belle rencontre, la délégation s'est ensuite dirigée vers la mairie où une cérémonie d'accueil et de remerciements a été l'occasion de remise de cadeaux de part et d'autre. Après ce séjour dans le « Hameau du Soleil Couchant » cher au peintre Henry Bacon, les visiteurs portaient à la conquête de Paris.



Photo Philippe Deneufve



Philippe-Emmanuel ADÈS
Santé-Hygiène publique



Andrée BAILLARD
3^{ème} adjointe - Affaires sociales

Action sociale de proximité Vers un pôle communal

Dans les semaines à venir, les différents services venant en aide aux personnes vulnérables seront regroupés en un seul et même endroit. Son accès se fera par une entrée à l'arrière de la résidence Germaine-Coty.

Expression de la solidarité collective, l'Action Sociale vise à permettre aux personnes vulnérables de faire face à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution, d'améliorer des conditions économiques et sociales naturellement ou temporairement dégradées dans les domaines de l'enfance et de la famille, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de l'aide à l'insertion sociale. Accompagner, apporter assistance aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social et matériel, permettre à chaque citoyen de connaître et de préserver ses droits sociaux font partie des missions prioritaires d'une commune. Une chaîne de dispositifs réglementaires et d'initiatives bénévoles ou associatives a permis de construire et de renforcer l'action sociale au niveau des communes à travers l'action conjointe des Centres Communaux d'Action Sociale, des Services départementaux de l'aide sociale et des associations de service à la personne. Leur fonctionnement est interdépendant.

CCAS, Centre communal d'action sociale

Bien que le département soit devenu depuis 2014 le chef de file en matière d'aide sociale et de solidarité, la Commune est, par convention passée avec le Département, un acteur chargé de l'instruction et de la transmission des dossiers de demande d'aide sociale. Véritable acteur de l'action sociale au niveau local, le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance créés par la loi du 27 novembre 1796 et les bureaux d'assistance médicale rendus obligatoires dans chaque commune par la loi du 15 juillet 1893. En 1953 les bureaux de bienfaisance et les bureaux d'assistance fusionnent pour constituer les Bureaux d'Aide Sociale. Par la loi du 6 janvier 1986, les Centres communaux d'action sociale sont créés en remplacement des précédents : le législateur leur octroie une compétence générale au niveau communal dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Le CCAS assure au niveau local l'évaluation des besoins sociaux et organise la réponse (aides et secours matériels et financiers) aux situations d'urgence concernant les familles, les personnes âgées et les enfants, les personnes en situation de handicap et les situations d'exclusion. Ecouter, conseiller,



Photo Philippe Deneufve

orienter, mettre en place des dispositifs d'aide sociale matérielle ou financière font partie parmi d'autres des missions du CCAS d'Étretat dont le siège se situe à la mairie.

Services départementaux

Les services départementaux sont des interlocuteurs essentiels de la Commune pour mettre en place des mesures d'accompagnement social personnalisées. À Étretat, les permanences hebdomadaires, très fréquentées depuis plus de 20 ans, bénéficient d'un portail téléphonique d'accès unique (02 35 29 43 23). Installées initialement dans les locaux de la mairie, les professionnelles de l'aide sociale détachées par le Département garantissent accueil, écoute attentive et traitement des demandes des personnes en difficulté de notre bassin de vie au 11 rue Monge, ou lors de visites à domicile. Face au nombre croissant et diversifié de demandes d'aide, le renforcement de l'antenne locale des services sociaux sera une opportunité pour accompagner la majorité des besoins d'aide ou d'assistance face aux fragilités sociales de notre territoire : aide à l'enfance, mission locale, recherche d'emploi, recherche de logement, conseil en économie sociale et familiale, dossier de retraite, précarité sociale...

Aides à domicile

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile prestataire est autorisé à fonctionner par le Conseil Départemental pour intervenir auprès des publics fragiles, notamment les personnes âgées et les personnes handicapées, pour l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne. Son fonctionnement est assuré en grande partie grâce au financement des prestations par les services sociaux du Département. Dans notre ville, le Département des Aides

à domicile d'Étretat, né de la volonté des fondateurs des Amis des Anciens d'Étretat puis de l'Association du Foyer des Anciens d'Étretat, a abandonné son bureau d'accueil du foyer des Anciens salle-Cramoysan en 2010 pour installer le siège social de l'Association des Aides à Domicile Odylle-Pollet dans les locaux du 11 rue Monge. Désormais identifiée au cœur de notre village comme une activité sociale indépendante au service des habitants du bassin de vie d'Étretat, l'association a poursuivi, avec le soutien des services départementaux, les missions qui lui ont été initialement attribuées par les statuts : « Assurer l'aide à domicile des personnes âgées résidant sur Étretat et à sa périphérie mais ne bénéficiant pas d'aide spécifique, contribuant par là au maintien à domicile avec une assistance de personnes à l'écoute des besoins ». L'association apporte ainsi son soutien logistique aux personnes isolées et aux séniors de notre territoire en complément des missions sociales conduites par le CCAS de la ville. Ses interventions ont pour objectif de favoriser ou maintenir l'autonomie des personnes âgées ou vulnérables, et leur permettre de continuer à vivre chez elles le plus longtemps possible.

Devant des difficultés sociales croissantes et prévisibles, la Ville a voulu repenser son organisation et a souhaité regrouper l'ensemble des organismes contribuant à l'action sociale communale sur un même site. Par ce projet élaboré patiemment depuis 3 ans, la complémentarité des actions sociales tout autant que les relations entre la Commune et le Département seront optimisées, dans l'intérêt des habitants et des professionnels.

Pour rapprocher les permanences du CCAS et des services sociaux départementaux ainsi que les Aides à Domicile, le choix de la commune s'est porté sur le site de la Résidence autonomie Germaine-Coty. Sa localisation bien connue de tous les habitants, à proximité du jardin public, est d'un accès facile pour les piétons et pour les véhicules qui ont la possibilité de stationner à proximité. L'installation est prévue au premier trimestre 2020.

Histoire des cimetières d'Étretat

Les premiers cimetières d'Étretat

Il ne subsiste aucune trace des anciens cimetières d'Étretat précédant le cimetière actuel situé autour de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-l'Assomption, datant, pour sa partie la plus ancienne, de la première moitié du XI^{ème} siècle.

Les tout premiers vestiges funèbres d'origine gallo-romaine furent retrouvés par l'abbé Cochet dans le bois « des Haules », lors de fouilles archéologiques pratiquées au milieu du XIX^{ème} siècle dans les argillères situées entre l'actuelle villa des Terrasses et le chalet des Haules : de nombreuses urnes contenant des ossements humains furent alors exhumées.

L'abbé Cochet mentionne ensuite, dans son ouvrage *Étretat, son passé, son présent, son avenir*, l'existence d'« un champ de repos mérovingien et carolingien » proche du presbytère de l'époque et que l'on pourrait situer à l'angle des anciennes rues du Presbytère (rue de l'Abbé-Cochet) et du Mont (rue Jules-Gerbaut). C'est précisément à cet endroit que se trouvait l'antique chapelle Saint-Valery, construite avec des matériaux provenant d'une villa gallo-romaine évoquée par le restaurant *Le Romain d'Étretat* construit en contrebas. Couverte en chaume puis en tuiles, c'était l'un des plus vieux monuments chrétiens d'Étretat. La chapelle Saint-Valery fut transformée en grange et détruite en 1822.

Enfin, Jean-Pierre Thomas, l'historiographe bien connu, indique l'existence probable d'un cimetière situé sur la falaise et mis sens dessus dessous par une attaque anglaise en mai 1369, pendant la guerre de cent ans.

Le cimetière actuel

Le cimetière que nous connaissons aujourd'hui, s'est constitué naturellement autour de l'église paroissiale. Raymond Lindon, ancien maire d'Étretat, note dans son ouvrage *Étretat, son histoire, ses légendes* : « L'église est entourée du cimetière communal, dorment pour toujours des générations d'Étretatais. C'est dans la vieille église et dans ce cimetière que l'on évoque le mieux le passé de notre petite cité, et ceux qui l'affectionnent ne pénètrent jamais dans l'une ou dans l'autre sans un peu d'émotion. Notons ici que l'usage de distinguer les tombes de ses parents au moyen de stèles, de dalles ou de croix ne remontent guère qu'à 1830. Auparavant, un tertre de gazon était le seul monument. Mais déjà en ce temps comme aujourd'hui, les Étretatais entretenaient fidèlement le souvenir de leurs morts. Le journal de Brianchon nous raconte que chaque dimanche, après la grand-messe, hommes et femmes vêtues de noir s'acheminaient vers le cimetière, et, agenouillés, disaient un pater et un ave. Et le dimanche des rameaux, qu'on appelait le dimanche du « bouis », chaque famille venait placer une branche de buis à la tête de la fosse des siens. »

Aujourd'hui, le cimetière communal rassemble plus 1600 sépultures, un columbarium et un jardin du souvenir. Plusieurs personnalités locales y reposent et le visiteur curieux pourra y retrouver, au fil des allées, les sépultures d'André Dupuis (l'illustrateur Jean Kerhor), de Lydie Sarazin-

Levassor (qui fut un temps l'épouse de Marcel Duchamp) ou encore de l'artiste peintre Lucien-Philippe Moretti.

Le cimetière militaire britannique

Les parcelles occupées par le cimetière militaire britannique et par son extension ont été offertes par la République française au Royaume-Uni pour que les combattants du Commonwealth qui ont mêlé leur sang à celui de leurs frères d'armes français, puissent y reposer pour l'éternité.

Le cimetière militaire britannique, géré par la Commonwealth War Grave Commission rassemble 563 tombes des officiers et soldats de l'Empire britannique tombés principalement pendant la Première Guerre mondiale.

La Commonwealth War Graves Commission (CWGC) est une autorité administrative indépendante responsable du dénombrement, de l'identification et de l'entretien des tombes des soldats des forces militaires des États du Commonwealth tombés lors des deux guerres mondiales et responsable de la construction de mémoriaux pour les soldats non identifiés. La CWGC porte ce nom depuis 1960. Elle a succédé à l'Imperial War Graves Commission fondée en 1917 à la suite de la Graves Registration Commission.

En décembre 1914, l'Hôpital Général n°1 fut établi à Étretat et y resta jusqu'en décembre 1918. En juillet 1917, il fut intégré à l'Unité Hospitalière n°2 (Presbyterian USA), tout en continuant à fonctionner comme un hôpital britannique.

Les sept premières sépultures furent aménagées parmi les tombes civiles françaises, puis en février 1915, deux parcelles furent réservées aux sépultures du Commonwealth dans le cimetière de l'église. Celles-ci furent entièrement remplies dès décembre 1916 (à l'exception d'un enterrement en avril 1917).

Le cimetière militaire d'Étretat (Étretat Churchyard) rassemble aujourd'hui les tombes de 248 soldats du Royaume-Uni, 14 du Canada, 4 d'Australie, 3 de Nouvelle-Zélande, 2 de Terre-Neuve, ainsi que celle d'un prisonnier et de deux soldats allemands inconnus.

Plantée au nord et au sud de tilleuls, l'extension du cimetière militaire (Étretat Churchyard Extension) a été réalisée par le paysagiste Sir Reginald Blomfield. Utilisée de décembre 1916 à décembre 1918, elle contient les tombes de 236 marins, soldats et aviateurs du Royaume-Uni, 37 d'Australie, 1 d'Afrique du Sud, et 1 marin de la marine marchande. On y a aussi enterré

Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Texte et photo Pierre-Antoine Dumarquez

19 soldats et 2 infirmières de l'armée américaine, ainsi que les dépouilles de 10 prisonniers allemands. Les registres des sépultures consignent les informations relatives à 271 sépultures de défunts britanniques et des Dominions dans le cimetière principal et de 275 dans son extension. Les renseignements figurant dans ces registres ont été compilés à partir d'informations fournies par les services d'archives et par les membres de la famille des défunts. Ceux-ci ont été sollicités pour fournir les renseignements personnels qu'ils souhaitaient voir figurer dans le registre. Dans la mesure où cela était possible, ces renseignements ont été transcrits le plus fidèlement possible.

Les sépultures sont repérées de la manière suivante : le numéro du carré est indiqué par un chiffre romain, la rangée par une lettre majuscule et la tombe par un numéro d'ordre. Ainsi « II. B. 28 » indique le carré II, la rangée B, la tombe 28.

Par un étrange clin d'oeil de l'Histoire, on peut y retrouver des sépultures au nom de « Holmes », « Watson », « Moriarty » ou encore « Stapleton », héros des romans de Sir Arthur Conan Doyle. Le site internet de la Commonwealth War Grave Commission est accessible à l'adresse : <https://www.cwgc.org/>

Une gestion moderne du cimetière

Le cimetière communal est désormais géré informatiquement. Le logiciel, fourni par la société 3D Ouest de Lannion, est à la pointe de la technique. Chaque sépulture est géolocalisée et le cimetière, dans son ensemble, a fait l'objet d'un lever topographique à l'aide drone. Pour cette opération, la Municipalité a fait appel à la jeune société Capatlas, de Ganzeville, près de Fécamp, spécialisée en cartographie aérienne et en géomatique.

Un portail public internet est également mis à la disposition des administrés pour leur permettre de rechercher eux-mêmes leurs défunts en localisant leurs sépultures sur un plan. La liste des concessions expirées dans l'année ou abandonnées est également communiquée ainsi que les tarifs d'acquisition ou de renouvellement de celles-ci. Ce portail est accessible à l'adresse internet : https://cimetiere.3douest.com/portail_extranet/etretat

L'administration municipale réalise actuellement un gros travail de mise à jour des données recueillies depuis parfois plus de cent ans sur des fiches et sur un registre. N'hésitez pas à faire part de toute erreur que vous pourriez constater au service de l'état-civil de la Mairie, 1 place Maurice-Guillard 76790 ETRÉTAT ou en adressant un courriel à : mairie-sg.etretat@wanadoo.fr

« J'aime beaucoup les cimetières, moi, ça me repose et me mélancolise : j'en ai besoin. Et puis, il y a aussi de bons amis là dedans, de ceux qu'on ne va plus voir ; et j'y vais encore, moi, de temps en temps. »
Guy de Maupassant, *Les Tombales* (1891)



Le réalisateur Xavier Beauvois pose sa caméra à Étretat

Photos Philippe Deneufve

Cet automne, la plage et la gendarmerie d'Étretat ont été le décor du prochain film de Xavier Beauvois. À l'affiche : Jérémie Rénier, Marie-Julie Maille, Madeleine Beauvois, Victor Belmondo, Iris Bry, Geoffroy Sery et de nombreux participants locaux.

Laurent est commandant de brigade de la gendarmerie d'Étretat. Il prévoit de se marier avec Marie, sa compagne, mère de sa fille surnommée Poulette. Il aime son métier malgré une confrontation quotidienne avec la misère sociale. En voulant sauver un agriculteur qui menace de se suicider, il le tue. Sa vie bascule...

Ainsi s'amorce l'histoire du film « Un petit-fils » (Peut-être pas le titre définitif) produit par Les Films du Worso avec, pour productrice, Sylvie Pialat. Il sera distribué l'an prochain par Pathé.

On trouve à la direction de la photographie : Julien Hirsch ; 1^{ère} assistante réalisateur : Alexandra Denni ; chef décorateur : Yann Megard ; ingénieur du son : Jean-Pierre Duret ; directeur de production : Patrice Marchand ; chef costumière : Bethsabée Dreyfus.



Jérémie Rénier



Madeleine Beauvois



Victor Belmondo



Xavier Beauvois



Blue Love s'illustre dans le Chat de l'Aiguille de Cosmo Danchin

Entretien Philippe Deneuvre



Aventure éditoriale

« Lorsqu'il y a plus d'un an, maintenant, je me suis lancée dans l'aventure de la conception de cet ouvrage, mon intention a été de réaliser un livre sur Étretat, qui soit proche de la nature, beau et intelligent », avance Cosmo. Et c'est vrai que « Le Chat de l'Aiguille » est agréable au toucher, beau en couleur, joli dans sa maquette. « L'aspect technique, comme le choix de la qualité du papier, a été une grande part de ma réflexion, pose l'illustratrice. J'ai pu aussi travailler avec une imprimerie qui reste ouverte à l'autoédition et qui a fourni un travail de grande qualité. »

Le graphique, étonnant pour une amatrice de la ligne claire, est justement qu'il n'y a pas de ligne ! « Cela n'a pas été évident pour moi, en effet, confirme Cosmo Danchin. Mais c'était mon parti-pris. Celui de concevoir des visuels en aplats, parfois de rares dégradés, avec des couleurs qui s'opposent, mais pas forcément ». À l'évidence, l'Étretataise s'est sentie libre dans les contraintes qu'elles s'étaient imposées. Les images produites donnent aussi l'impression de papiers découpés puis collés les uns sur les autres, toujours efficace et « parlant » aux enfants dans les choix opérés pour aller à l'essentiel.

L'histoire, elle, aborde les relations avec l'animal, la responsabilité de l'enfant vis à vis de lui, l'empathie, les relations familiales, l'altruisme. On y croise le souvenir du vieil Henri, que certains Étretatais reconnaîtront sûrement, et d'une vétérinaire. « Elle existe vraiment, assure Cosmo. Cette vétérinaire exerce à Gonneville-le-Mallet et je lui ai d'ailleurs apporté le livre. Normal, elle a sauvé Blue Love cet été. »

Oui, parce que le gros chat gris-bleu aux yeux dorés qui semble faire la tête sur la couverture, devant la falaise d'aval, s'appelle Blue Love. Comme sa maîtresse, il est né au mois de mars. Comme Cosmo, il est donc né sous le signe du poisson. Pas mal pour un chat !



Histoire de famille

« Luka, c'est mon père, précise avec une pointe de fierté Cosmo (Ndlr : Sébastien Danchin, historien, producteur, biographe, traducteur, musicien). Il avait écrit ce texte, il y a quelques années, et m'avait proposé de l'illustrer. Cependant, ne me sentant alors pas encore prête pour le faire, le récit avait été mis de côté. » Et pour cause, si Cosmo avait ce petit manque d'assurance pour se lancer dans le projet, c'est qu'elle baignait encore dans ses études qui l'ont conduite à une licence en design graphique, spécialisée en illustration. Depuis, elle crée des illustrations, des pochettes de disques, des affiches. Son truc à elle, c'est la ligne claire - langage graphique issu de l'école de bande dessinée belge type Hergé-Tintin - et les couleurs ; peut-être là un gène maternelle ? Elle adore aussi les livres pour enfants. À coup sûr parce qu'elle en a lu beaucoup, notamment tous ceux que lui ramenait papa de ses allers-retours aux États-Unis.

Les conseils lecture de Dany, la bibliothécaire



L'Île du Diable de Nicolas Beuglet

Une enquête à rebondissements de page en page. Un livre à dévorer. Aucun répit, et une fin... Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire !!!

La Goûteuse d'Hitler de Roselle Postorino

Ce livre, inspiré d'une histoire vraie, nous fait vivre de l'intérieur les tourments d'une jeune femme propulsée dans un rôle méconnu de la Grande Histoire.

Les Guerres intérieures de Valérie Tong Cuong

Il est question de lâcheté, de peur, d'égoïsme mais aussi d'amour. Ce livre montre la difficulté des hommes à s'adapter. L'auteur explore les méandres du regret avec une grande humanité.

Les drones de loisir

La prolifération de drones sur le site des falaises d'Étretat a été remarquée. Les nuisances, essentiellement sonores, ont un impact sur la faune des falaises et, notamment, sur la population d'oiseaux.

L'usage de drones – que l'Administration appelle de l'expression générique « aéronef télépilote » – qu'ils soient professionnels ou de loisir, est strictement encadré par la législation.

La Commune n'est pas compétente pour prendre des mesures de police. Il s'agit d'une prérogative de l'autorité préfectorale liée à la réglementation de l'aviation civile.

Les principaux éléments de la législation sont rappelés ci-après :

Drones professionnels

Toute utilisation au-dessus du territoire français, d'un aéronef civil circulant sans personne à bord pour un usage autre que le loisir ou la compétition est soumise à une réglementation disponible sur le site : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-usages-professionnels>.

Cette réglementation se décline en obligations relatives à l'exploitant, au télépilote et à ses compétences, à l'aéronef et aux conditions opérationnelles et vise notamment à garantir la sécurité des tiers au sol et dans l'espace aérien

Les 10 commandements d'un utilisateur de drone de loisir :

1. Je ne survole pas les personnes
2. Je respecte les hauteurs maximales de vol
3. Je ne perds jamais mon aéronef télépilote de vue et je ne l'utilise pas la nuit
4. Je ne fais pas voler mon aéronef télépilote au-dessus de l'espace public en agglomération
5. Je n'utilise pas mon aéronef télépilote à proximité des aérodromes
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés
7. Je respecte la vie privée des autres, je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale
8. Si la masse de mon aéronef télépilote est supérieure ou égale à 800 g, je dois respecter certaines obligations légales
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité
10. En cas de doute, je me renseigne <http://www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir>

Camille Laire restaure le portrait d'Alphonse Karr

Entretien Philippe Deneuvre

La crème de l'impressionnisme est descendue, en son temps, à l'hôtel Blanquet, alors situé face à la mer. En levant les yeux sur la façade nord, le visiteur pouvait admirer un médaillon en céramique représentant Alphonse Karr, l'un des promoteurs de la toute jeune station balnéaire, dès le début des années 1830. Ce portrait, sur un fond bleu caractéristique, avait été réalisé par le céramiste Théodore Deck, en 1875. Si l'objet a réussi à traverser le temps, il a malheureusement subi au passage quelques petits dommages. Pour conserver et valoriser cette pièce du patrimoine local, la municipalité a décidé de le restaurer en faisant appel à l'expertise de la restauratrice Camille Laire.

À l'idée de travailler à la fois sur un petit bout de l'histoire d'Étretat et sur une céramique signée Deck, Camille Laire est traversée d'une joie immense. Parce que bien qu'ayant grandi aux Loges, c'est dans la baie bordée de ses majestueuses falaises qu'elle a tiré des séries de bords sur les bateaux du club de voile, c'est sur les vagues d'Étretat qu'elle a passé le plus clair du temps de ses jeunes années à glisser sur son surf et c'est chez ses grands-parents, rue Dorus, qu'elle élisait domicile dès qu'elle le pouvait pendant les vacances. Et elle est doublement heureuse parce qu'en tant que restauratrice en céramique, elle reconnaît avoir une affection particulière pour l'œuvre de Théodore Deck.

Toucher l'histoire

« Travailler sur ce médaillon me touche d'autant plus que je l'ai toujours vu sur cette vieille carte postale en noir et blanc de l'hôtel Blanquet. Je suis fière que la municipalité me le confie, aujourd'hui, pour lui redonner son panache », se réjouit-elle.

Depuis six années à son compte, Camille a installé son atelier à Neuilly-sur-Seine. « Mon activité se concentre pour l'essentiel sur des commandes de marchands, de galeristes et d'antiquaires, présente-t-elle. Pour exemple, j'ai un client de Grande-Bretagne qui vient très régulièrement en France acheter des objets. Lorsque certains d'entre eux ont besoin d'une restauration, il me les confie afin que je leur apporte une certaine plus-value. » Avant de passer un Master de restaurateur-conservateur d'œuvres d'art, spécialité art du feu, c'est à dire spécialiste de la céramique



Photo Philippe Deneuvre

et du verre, Camille a d'abord été attirée par l'archéologie.

Curieuse

Et parce que « dans la famille Laire, on est manuel, on aime bricoler, j'ai très vite été attirée par les petits objets en céramique, en métal, et par leur manipulation durant les fouilles », se souvient-elle. Ce qui l'a poussée, en parallèle à ses études en histoire de l'art, à entrer dans des ateliers pour s'enrichir d'une approche pratique en plus de la théorie. À Paris, mais aussi à Londres et en Sicile, ses différents stages lui ont permis de se sensibiliser à différents types d'approches, qu'elles soient en matière de recherche, de conservation, patrimoniale ou protocolaire. Aujourd'hui, ses compétences s'étendent aussi bien dans les pâtes de verre, cultivant ainsi sa passion pour l'Art nouveau, mais aussi les résines contemporaines, l'ivoire, le corail, les pierres semi-précieuses, le bronze, le marbre.



Photos Camille Laire

Alsacien d'origine, Théodore Deck a commencé son apprentissage comme poëlier à Strasbourg. Il s'initie aux méthodes héritées du 16^{ème} siècle, comme l'incrustation de pâtes colorées à la manière de Saint-Porchaire. Parallèlement, il occupe son temps à dessiner et à modeler la glaise dans l'atelier du sculpteur André Friederich. Dans la tradition de compagnons poëliers-faïenciers alsaciens, il voyage dans toute l'Europe centrale avant de s'installer à Paris. Mais rapidement, il retourne en Alsace pour créer un petit atelier où il réalise des bustes, des vases, des lampes. Il revient à Paris avec son frère Xavier pour y créer la Fabrique Deck. L'entreprise réalise des revêtements de poëles et, devant le succès, se lance dans la céramique pour le revêtement des

bâtiments ainsi que dans les pièces de forme. En 1861, au Salon des arts et industries de Paris, Théodore Deck expose pour la première fois ses réalisations : des pièces à décor d'incrustation dit « Henri II » et d'autres pièces recouvertes d'un émail bleu turquoise ou d'un décor dans le style des céramiques d'Iznik. Ses recherches vont le mener à produire le fameux « bleu Deck ». Il réalise, progressivement, des plats, des carreaux ou des plaques, très rarement des vases. Auteur d'un traité magistral sur la faïence, il devient en 1887, reconnaissance suprême, directeur de la Manufacture nationale de Sèvres. Une importante collection de céramiques de Deck est réunie à Guebwiller au musée Théodore-Deck.

collage ou à des infiltrations pour les fêlures. Si besoin, je comble avec du mastic que je ponce ensuite. Enfin, vient le temps de la retouche à l'aérographe ou au pinceau, et, si nécessaire, du travail de patine. » « Ce qui est intéressant dans mon activité jamais rébarbative, c'est que les objets ont plein de choses à raconter », s'enthousiasme-t-elle, se disant comblée par son métier.

Pour le médaillon de Deck confié par la ville d'Étretat, Camille a procédé, en plus de son protocole, à une dérestauration ; parce qu'un cadre en ciment lui a notamment été attribué au fil du temps qui ne correspond en rien à son histoire initiale.

À son retour d'atelier, le portrait d'Alphonse Karr sera prêt au musée des Pêcheries de Fécamp, un temps, avant de trouver une bonne place probablement dans le salon d'honneur de la mairie.

En retirant le cadre en ciment et le comblement en plâtre au dos du médaillon, Camille a, d'un coup, allégé le portrait d'Alphonse Karr de près de 6 kg ! Après l'avoir nettoyé, elle a ensuite entrepris un comblement au mastic polyester avant de se lancer dans une délicate séance de retouche pour achever le travail. Cette opération de restauration a permis de mettre à jour la signature de Théodore Deck et son tampon qui sont, désormais, à nouveau visibles.



Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Texte et photo Philippe Deneufve

Un orgue d'exception

L'histoire du grand orgue de l'église d'Étretat est pleine de rebondissements. Et il semble qu'elle va encore se poursuivre dans les années à venir.

« Ce jour d'hui mardi 12 avril de l'année mil huit cent cinquante-trois, le conseil de fabrique réuni légalement pour la session de Quasimodo a procédé à l'acquisition d'un orgue acheté l'année dernière verbalement lequel a été fourni par Monsieur Cavaillé, facteur d'orgue de la ville de Paris, le prix s'élève à la somme de cinq mille cent quinze francs y compris la montre qui cache l'organiste... », tel est l'acte de naissance officiel de l'orgue de tribune d'Étretat. Un instrument qui sera complété en 1870 par un deuxième clavier, et amélioré de 1889 à 1924. Un orgue qui « n'est rien de moins qu'une œuvre du plus grand facteur d'orgue du 19^{ème} siècle », pour Jean Legoupil, conservateur des orgues de l'église d'Étretat. Les musiciens d'outre-Atlantique nous envient les chefs-d'œuvre d'Aristide Cavaillé-Coll comme ceux de Saint-Ouen, à Rouen, Saint-Sulpice, Notre-Dame, à Paris. « L'orgue d'Étretat daterait des tout débuts du facteur », explique Jean Legoupil.

Instrument historique
De nombreux indices permettent de le rapprocher des premiers instruments de Cavaillé à Saint-Denis, Notre-Dame de Lorette, l'église des Billettes à Paris. Il pourrait donc s'agir d'un orgue vendu d'occasion à la paroisse d'Étretat ou reconstitué à partir d'éléments



Photo Philippe Deneufve

plus anciens datant de 1840 ; parmi lesquels ces fameux jeux de anches, trompettes et clairons, que Cavaillé Coll, très influencé par la facture espagnole, du côté de sa mère, construisait à ses débuts. »

Dans les années 60, le grand-orgue donne des signes de fatigue et est abandonné. Le facteur d'orgue alsacien Schwenkedel installe un orgue neuf dans le chœur en 1963-64. Et malheureusement, des tuyaux du grand orgue sont retirés pour les placer dans le nouvel instrument afin d'en réduire le coût. Plus tard, lorsque le mur de façade de l'église a été réparé, ainsi que l'horloge, l'alimentation en vent a été tout bonnement supprimée. Et

le pauvre instrument moribond va subir le coup de grâce au moment de l'installation du chauffage. En effet, des appareils ont ainsi été installés de chaque côté de l'orgue pour être masqués par la tribune et des canalisations ont été passées à travers l'instrument.

Les démarches entreprises par Jean Legoupil auprès des autorités pour une revalorisation de l'instrument qui, au passage, ne possédait pas de cartouche-signature au-dessus du clavier, ont abouti à son classement en tant que monument historique. C'est le facteur d'orgue Claude Madigout qui a été chargé

de restaurer la soufflerie, les claviers, la mécanique et le sommier de l'instrument. Le facteur Jean-Loup Boisseau a eu la charge, quant à lui, de l'harmonisation de la tuyauterie dont la partie manquante qu'il a fallu reconstituer dans l'esprit d'autres instruments de Cavaillé-Coll. Les travaux se sont achevés en 1998.

Des travaux de rehaussement de la tribune seraient nécessaires pour l'avenir de l'instrument. Et si l'orgue pouvait bénéficier en plus de l'ajout d'un second pédalier pour l'occasion, l'instrument pourrait devenir, alors, un véritable trésor pour le patrimoine local.

Monique Barbaray, gardienne du temple

Tous les matins et tous les soirs, Monique Barbaray se rend à l'église, non pas pour y allumer un cierge, mais pour l'ouvrir et pour la fermer. En effet, c'est elle qui est la détentrice des clés du plus vieux bâtiment d'Étretat.

« J'habite juste à côté, donc cela ne me gêne pas d'avoir cette tâche », lâche-t-elle avec son sourire doux et plein de générosité. « À dire vrai, cela semble même lui faire plutôt plaisir de s'occuper de l'édifice. Et cela depuis treize ans, depuis qu'elle a succédé à son amie Dominique. « Avec Marie-Jo, qui s'occupe des questions d'organisation des cérémonies dans l'église, son mari Bernard, qui effectue les petits travaux, et moi, qui m'occupe du ménage, nous formons un trio qui s'arrange bien », se satisfait-elle. Outre le ménage, Monique a l'œil sur les bouquets de fleurs à changer, les chaises à déplacer pour les concerts « et toutes ces petites choses qui font que l'église reste belle et propre », comme elle dit. « J'aime me retrouver dans ce bel endroit, avoue Monique Barbaray. Le lieu est apaisant. » Et elle reconnaît qu'elle a besoin de s'occuper, d'autant plus depuis le décès de Michel, son mari, il y a trois ans. « Je ne peux pas rester au bout d'une table à regarder la télé. »

Ensemble, ils sont arrivés à Étretat comme gardiens d'une propriété en 1995. « Nous venions des Trois-Pierres. Mais quasiment tous les dimanches, nous nous promenions sur le perrey. » Si Monique dit aimer le village, c'est aussi en partie parce qu'elle porte un nom de jeune fille familier des Étretatais : Vatinel. « Mon père, c'était Martin. » Sa vie, elle l'a passée comme assistante en bloc opératoire à la



Photo Philippe Deneufve

clinique Saint-Joseph de Fécamp. « J'ai été formée par les bonnes sœurs qui apprennent alors le travail avant les études. »

Mère de quatre enfants, Monique a également été très active dans sa commune des Trois-Pierres. « J'y ai assuré un mandat en tant que conseillère municipale et deux en tant qu'adjointe », souligne-t-elle. Avant de préciser aussitôt que ce n'était pas l'aspect politique qui l'a attiré. « Ce qui m'a intéressé a été de m'occuper des personnes, des anciens, des jeunes de l'école, du CCAS. Parce que les gens ont besoin d'aide dans la campagne. Sans la solidarité, on n'arrive à rien. » Sa satisfaction, au sein de l'équipe municipale des Trois-Pierres est d'avoir pu faire construire une « belle salle des fêtes à l'intérieur de laquelle nous avons aménagé la cantine de l'école. »

Pas étonnant qu'en s'installant à Étretat, Monique ait intégré le conseil des Sages lorsque l'équipe municipale d'alors le lui a proposé. « Quand on connaît et que l'on aime Étretat, il est important de pouvoir faire remonter en mairie toutes les remarques pouvant contribuer à améliorer la vie dans la commune, est-elle convaincue. Ainsi, nous avons, par exemple, demandé l'installation de bacs de fleurs devant l'église et fait en sorte que la porte de l'édifice soit repeinte. » Monique Barbaray s'étonne presque de constater qu'elle effectue déjà son troisième mandat au sein du Conseil des Sages. « Cela signifie que je ne m'ennuie pas. »

Aucun doute, elle poursuivra ses activités, toujours avec ce plaisir qu'elle sait communiquer aux autres.

La musique, expression de foi

Jean Legoupil, conservateur des orgues d'Étretat

Organiste, directeur de chœur, compositeur, Jean Legoupil a aussi défendu le classement du grand orgue de l'église d'Étretat auprès du Conservatoire des Monuments Historiques. Il vient d'être nommé conservateur des orgues d'Étretat.

Sur les murs de sa maison construite avant l'arrivée des Impressionnistes à Étretat, des tableaux en guise de fenêtres sur la mer peints par des artistes locaux. Au milieu de cette demeure nichée dans la verdure des hauteurs de la station balnéaire, le pupitre du piano de Jean Legoupil est couvert de pelures de gomme. Le musicien travaille ses compositions au crayon à papier. Sous le regard bienveillant d'un petit buste de Molière, il n'est pas avare en anecdotes sur son parcours.

Enfant curieux

« Je suis né en avril 1945 au Havre et suis venu pour la première fois à Étretat dès le mois de juillet suivant », amorce-t-il. Dans un Havre encore en état de destruction, il entre au lycée de garçons, aujourd'hui lycée François-1^{er}, en 10^{ème} pour y apprendre à lire et à compter et en ressort le Baccalauréat en poche en 1964. « L'établissement accueillait des gens de culture extraordinaire, se rappelle-t-il. Dès la 6^{ème}, j'ai pu découvrir Buñuel, Eisenstein grâce à un professeur d'anglais passionné de cinéma et accroître mon intérêt pour la musique avec mon professeur Max Pinchard. » La musique, justement, qui a commencé à envahir ses pensées dès son plus jeune âge. « Ma mère qui était une bonne pianiste m'a donné mes premières leçons de piano dès l'âge de sept ans. » En parallèle, l'orgue et le violon ont rapidement fait partie de son quotidien. « Avec un père, inspecteur des finances, nous avions une voiture pour venir passer nos vacances de Pâques et d'été à Étretat, à « La Bourrasque », se réjouit-il. L'abbé Fléchelle, curé de l'époque, m'avait donné l'accès à l'orgue de tribune malgré mes seulement douze ans. » Et là, Jean Legoupil évoque ses souvenirs d'Yves Letonnellier, qui jouait de l'orgue pendant les offices, et des pères Baillard et Legendre, qui chantaient et rendaient des services à l'église.

Études musicales différées

Parce que dans sa famille l'idée de suivre des études musicales n'est pas tout à fait sérieuse, surtout pour un garçon, Jean se retrouve à Paris pour y obtenir un BTS en Industrie thermique. Il ne lâche toutefois pas la musique en continuant à travailler l'orgue avec André Isoir à l'école César-Franck. Choisisant la coopération militaire en guise de service national, il passe deux ans à Oran comme prof de maths et où il lui arrive de tâter les claviers de la Cathédrale. De retour en France, il devient l'un des directeurs de l'entreprise Paganetti S.A. avec son frère. « Mais au bout de quatre ans, j'ai vraiment pris conscience que ce n'était pas ma vocation, reconnaît-il. Contre l'avis de mes parents adorables, je me suis lancé entièrement dans la musique. » N'ayant pas de diplôme en éducation musicale, Jean Legoupil entame son parcours officiel de formation. D'abord maître auxiliaire, il devient professeur certifié au Havre et à Notre-Dame-de-Gravenchon, et entre au Conservatoire comme professeur d'orgue. Il met « les bouchées doubles », comme il dit, pour obtenir les prix de composition, de musique de chambre et d'orgue à l'issue d'études au Conservatoire National de Région de Rouen dans les classes de Louis Thiry et Jacques Feuillie. En 1979, il est nommé titulaire des orgues de la cathédrale Notre-



Dame du Havre, après avoir été pendant dix ans au pupitre de celui de l'église Saint-Michel. Président de l'Association Connaissance de l'Orgue au Havre, il complète sa culture musicale par une connaissance approfondie de la facture d'orgue. Ce qui le conduit à devenir conseiller technique pour les orgues auprès de la ville du Havre, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Évêché du Havre.

Musicien de chœur

Jean Legoupil est le directeur musical des Chœurs André-Caplet et du Groupe Vocal Arthur

Honnegger. Le musicien sourit : « Le Chœur André-Caplet résulte de la fusion de deux chorales. L'une d'elles, la Lyre Havraise, était dirigée par mon arrière-grand-père, Léon Belloncle. C'était un enfant d'Étretat qui, lui aussi contre l'avis de ses parents, s'était lancé dans la musique parce qu'il ne voulait pas devenir pêcheur après avoir perdu son père et deux de ses frères dans le métier. » À la baguette de ces ensembles, Jean donne de nombreux concerts en France et à l'étranger et accompagne souvent les grands solistes français. Enfin, membre sociétaire de la SACEM, son activité de compositeur l'a mené à produire un catalogue de plus de cent numéros d'opus. Ils réunissent des œuvres pour orgue, évidemment, mais aussi pour piano, instruments solistes et orchestre, ainsi que des motets, cantates et messes pour chœur, chœur et orgue ou orchestre, et des pièces pédagogiques. « La musique, selon Jean Legoupil, est un langage universel compréhensible quelle que soit la langue que l'on parle. Elle repose sur trois niveaux de création : celui du compositeur qui exprime son ressenti ; celui de l'interprète qui traduit la partition ; celui de l'auditeur qui capte et réagit à ce qu'il entend. »

Aider les âmes à s'élever

« La musique est une expression de ma foi. C'est ma façon de prier », confie-t-il, lui qui reconnaît ne pas avoir profité d'une seule grasse matinée le dimanche, depuis qu'il est marié, à cause des services qu'il assure aux claviers des orgues pendant les offices. « En jouant pendant les messes, j'ai le sentiment d'aider les âmes à s'élever vers le ciel. » C'est à titre bénévole que Jean Legoupil a accepté la fonction de conservateur des orgues d'Étretat. « Les deux instruments de l'église sont liés, explique Jean. Lorsque l'orgue de chœur a été installé au début des années 60, certains tuyaux avaient été prélevés sur le grand orgue pour des raisons économiques. C'est la raison pour laquelle j'avais fait en sorte que, lors du classement du grand orgue Cavaillé-Coll en 1992, les tuyaux substitués et se trouvant dans l'orgue de chœur le soient aussi. » Reste que si une restauration est aujourd'hui nécessaire, Jean Legoupil se plaît à rêver d'un ajout de pédalier à l'orgue de tribune. « Cela permettrait d'aborder quasiment tout le répertoire, notamment des œuvres contemporaines, et d'organiser des concerts de grande qualité dans l'église d'Étretat. » Une ambition certainement à la hauteur du rayonnement de la station balnéaire.

Kick boxing

La boxe, un poing c'est tout !

Deux fois par semaine, le dojo du complexe sportif Henri-Dupain, chemin des Haules, ouvre ses portes à la boxe. À la tête de ces cours, Bruno Maniguet, vice-champion d'Europe professionnel.

Pas une séance ne commence sans les trente minutes obligatoires d'échauffement. « Les sports que nous pratiquons ici nécessitent d'être en bonne condition physique, explique Bruno Maniguet, le professeur. Si j'insiste sur le cardio, c'est pour éviter que les participants ne se blessent. » Malgré les pommettes qui prennent de la couleur rapidement et le souffle qui se fait

de plus en plus court, les sourires restent sur les visages. « Allez ! On monte les genoux... plus haut... On se déplace talon-fesse... Soufflez ! » Si, au prime abord, ça ne semble pas trop rigoler sur le tapis d'entraînement, l'ambiance est plutôt détendue parmi les sportifs amateurs présents.

Ambiance familiale

« Le club, à Étretat, compte une cinquantaine d'adhérents, présente le prof. Nous accueillons actuellement les jeunes à partir de 14 ans et notre membre le plus âgé avoisine la soixantaine. » Bruno Maniguet précise : « L'activité que nous pratiquons peut se faire en famille. Certes, nos sports sont un bon moyen de self-défense, mais, avant tout, nos entraînements permettent à chacun de lâcher prise avec le quotidien. Le but, ici, est de se défouler. »

Ainsi, les mercredis de 19h à 20h30 et les vendredis de 18h30 à 20h, les amateurs de sports de combat peuvent donc se changer les idées et évacuer leurs tensions en venant pratiquer le Kick-Boxing et le Muay-Tai. Et Bruno Maniguet assure que ce n'est pas dangereux. « En 25 ans de pratique, je n'ai jamais été blessé, fait-il remarquer. Précisons que nous utilisons évidemment des protections comme les protège-dents, les coquilles, les protège-tibias, et autres coudeuses. »

Apprendre à écouter

« Ce que ces sports de combat peuvent, entre autres, apporter à un jeune, c'est l'intérêt de l'écoute, explique Bruno. En général, les jeunes qui viennent au club savent que nous pratiquons un sport et que nous ne sommes pas là pour nous



personne hésite à venir s'inscrire, nous lui proposons un ou deux cours d'essai afin qu'il puisse goûter à la discipline sans obligation. » Dans ses cours, Bruno Maniguet est souvent accompagné de deux autres professeurs, Pascal Pain et Pascal Lescot. S'il est satisfait de pouvoir enseigner à Étretat, il se prend parfois à rêver d'avoir un espace un peu plus grand qui pourrait accueillir un ring,

battre. Ce qui engendre forcément un bon état d'esprit. » À noter que les jeunes peuvent bénéficier de 60 euros grâce au Pass jeune 76. « D'ailleurs, lorsqu'une

des sacs de frappe. « Cela permettrait d'évacuer encore mieux tous ses soucis », glisse-t-il dans un clin d'œil.

Renseignements au 06 73 88 79 75

Bruno Maniguet, un prof vice-champion d'Europe



Vice-champion d'Europe professionnel, ceinture noire 5^{ème} dan, diplômé de Muay-Tai, Bruno Maniguet a commencé les sports de combat à l'âge de 17 ans. Sa progression a été rapide puisque seulement sept ans plus tard, il se retrouve sur les rings européens. « Je ne pensais qu'à ça », avoue-t-il. Après avoir été sélectionné en équipe de France, il a même participé au championnat du monde ISKA en catégorie 57 kilos.

Toutefois, malgré ses qualités, le monde du Kick-Boxing ne lui permet pas de vivre, à l'époque. Il mène donc, en parallèle, une activité dans le transit maritime, le dédouanement.

Après dix années de compétition, il décide de raccrocher les gants. Enfin, pas tout à fait, parce que mordu par la passion, il passe le diplôme de professeur dans le but de pouvoir transmettre son savoir. « Le contact avec les jeunes est important pour moi », souligne-t-il. En assurant le relais de Bruno Fagot à Étretat, il fonde la Team Bruno Maniguet. À la tête de ce club qui dispense du Kick-Boxing, du Muay-Tai, K1, Body haltères, Aérobix, Circuit training et Abdos fessiers, Bruno s'est entouré d'une équipe pour recevoir ses 450 adhérents dans les salles d'Harfleur, de Manéglise et d'Étretat.

Animations des Fêtes de fin d'année

« Un Noël en famille », sous la direction de Franck Lecacheur
Dimanche 15 décembre à 16h, salle Boissaye
Chorale Do ré Mi famille : 50 chanteurs / Chorale méli mélodie : 85 chanteurs

Train de Noël

Mercredi 18 décembre à 13h45 à la gare d'Étretat - goûter en gare des loges - retour à 16h00
Pour les enfants de 3 à 7 ans (Inscriptions en mairie)

Ouverture du village de Noël

Place de la mairie - samedi 21 décembre

Manège et barbe à papa

Du samedi 21 au dimanche 29 décembre (sauf le 25 décembre), sur présentation de tickets

Balades en calèche

Les 21, 22, 23, 24 décembre

Départs place de la mairie à partir de 15h30

Les enfants pourront déposer leur courrier au Père-Noël dans la boîte aux lettres de sa maison jusqu'au 21 décembre.

Marché de Noël

samedi 21 et dimanche 22 décembre

Place de la mairie et Espace-Cramoysan - organisé par l'Union Commerciale d'Étretat

Contes de Noël avec l'AFGA

Vendredi 27 décembre à 15h, Espace-Cramoysan - Distribution de friandises

Expo photos "The dark side of the light"

vendredi 27 et samedi 28 décembre à l'espace-Cramoysan de 14h à 17h
Pôle normand de l'art et de la musique

Concert de Gospel

Au temple d'Étretat

Samedi 28 Décembre à 20h30 avec Sister Nat

Cinéma

Lundi 30 décembre à 16h15, Salle Boissaye

pour les enfants de 3 à 12 ans

« La Reine des neiges 2 » (Gratuit)

Tickets de cinéma pour les collégiens et les lycéens d'Étretat (billets disponibles en mairie)

Vin chaud – Pain d'épices

Samedi 28 décembre à 17h30, place de la mairie

Pour les « Séniors » : Repas de Noël

Mercredi 18 décembre à la salle Boissaye

Distribution des colis de Noël : jeudi 19 décembre à l'Espace-Cramoysan de 9h à 12h30

Bain du 1^{er} janvier 2020 à 12h00

Sainte Barbe

Samedi 11 janvier 2020 à 17h - place de la mairie

Vœux du maire

Samedi 18 janvier 2020 à 17h30 - salle Boissaye

L'équipe municipale
vous souhaite
de
joyeuses fêtes

INFOS PRATIQUES

Les numéros d'urgence

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18
Numéro d'Urgence Européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis Rue Isabey - 02 35 27 02 98
Pharmacie Van Caenegem - Avenue George-V
02 35 27 01 45
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33
Urgence dépannage EDF : 09 72 67 50 76

Cabinet médical

S.C.M George V Etretat
Consultations du lundi au vendredi après-midi de 14h à 19h
et le samedi matin de 8h30 à 12h30
Prise de rendez-vous au secrétariat téléphonique : 02 32 79 53 62
Stationnement possible: parking réservé au niveau de la pharmacie

Dentistes

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave
et Elise Khoury
25 Avenue George V - 02 35 28 07 91

Service des Aides à domicile Odyle-Pollet

Mme Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de
8h30 à 12h
Sur rendez-vous de 13h30 à 17h
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

Maisons de retraite

Résidence autonomie Germaine-Coty 02 35 27 05 06
Résidence médicalisée Étoile du matin (EHPAD)

Assistance sociale

Permanences au bureau annexe des aides à domicile les 1^{er}
et 3^{ème} mardi après-midi de chaque mois. Sur rendez-vous de
14h à 17h au 02 35 29 43 23.
Renseignements en mairie

Orthophoniste

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes
pathologies, sur rendez-vous, le mardi

Thérapie familiale

M. Xavier Trinquesse : uniquement sur rendez-vous au 06 99 16
91 20 - 11 rue Monge

Hypnose

FRANCKY'PNOSE sur rendez-vous au 06 45 96 16 68 pour faire
découvrir l'hypnose avec respect et bienveillance

Consultations juridiques gratuites

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 55 73 20 20

Taxi

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

Déchets et ordures ménagères

Déchetterie, Route de Turretot
76280 Criquetot-l'Esneval
Lundi après-midi de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi
de 9h à 12 h30 et de 14h à 18h.
Ramassage des ordures ménagères tous les lundis, mercredis
et vendredis. Il est assuré par la Communauté urbaine "Le
Havre Seine Métropole"
Tél : 02 35 27 27 00
Ramassage tri sélectif, les jeudis, une fois par quinzaine
(semaines impaires)
Sacs disponibles en mairie

Permanence des élus

Chaque samedi matin, de 10h à 12h
Permanence Madame le Maire : sur rendez-vous

À savoir

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h-18h - Samedi 10h-12h

Ville d'Etretat www.etretat.fr

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en
cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du
restaurant scolaire...

Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole »

<https://www.lehavreseinemetropole.fr>

Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets,
les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les
déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi,
les démarches en ligne...

Office de tourisme Le Havre-Étretat

Place Maurice-Guillard

02 35 27 05 21

info@etretat.net - www.etretat.net

Du 4 novembre 2019 au 31 mars 2020 :

du mardi au samedi : ouvert de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(fermé les lundis) - ouvert les dimanches pendant les vacances
scolaires

Horaires de la Poste Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de
14h à 16h45 ; le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45 ; le
samedi de 9h à 12h

La Maison des Services au Public (La Poste)

Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et
rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité
des partenaires (Carsat/msa/Pôle emploi...)

Mission locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)
02 35 27 28 08

Mini-club Tous les mercredis après-midi et petites vacances
scolaires (sauf Noël)

de 14h à 18h dans les locaux de la garderie périscolaire
pour les enfants de 4 à 11 ans - Renseignements en mairie

Relais d'assistantes maternelles

06 76 78 75 28 ou 09 60 05 81 59

ram.criquetot@gmail.com

M.A.M La compagnie des doudous 02 77 24 18 24

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques Enfants de 5 à 11 ans 02
32 79 56 90 - afgamontivilliers@free.fr
(Petites et grandes vacances sauf Noël)

Services Publics www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services
en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte
grise

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/>

et sur Facebook

A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 - rue du colonel-Raynal ouvert
du lundi au samedi de 14h00 à 16h30

Protection de l'environnement, lutte contre le bruit

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins
motorisés de jardinage et de bricolage.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Les

dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Il est rappelé que les feux de végétaux sont interdits à Étretat
(hors incinérateur)